



Avenir de la langue française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n° 69 – Décembre 2019

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Éditorial d'Albert Salon

Le sommaire est en page 3

Vient le temps de la Résistance francophone

Résistance à ce qu'il faut bien appeler hégémonie, voire Occupation impériale. La montée en puissance politique et économique des États-Unis et du monde anglophone a porté l'anglo-américain à la prépondérance « occidentale », accompagnée d'une volonté hégémonique. L'article de ce bulletin : « *Genèse de l'emprise anglo-américaine* » (voir page 7) en donne la mesure et les effets. Résistance très possible, « mûre », surtout au Québec et en France.

Le Québec a subi en 1995 l'échec (de fort peu) du second referendum sur l'indépendance ; suivi de deux décennies de découragement et de consentement apparent de la population et surtout des gouvernements québécois. Corrélativement, la vigoureuse politique – du général de Gaulle – d'aide à l'affirmation linguistique et culturelle des Québécois a perdu de son élan et de ses moyens de la part d'une France tentée d'abandonner chez elle. Mais il semble que nos « cousins », alarmés par l'érosion linguistique spontanée – et organisée par les « Anglo » – se réintéressent au rôle qu'un État indépendant pourrait jouer dans l'épanouissement du français.

La France attend de son président qu'au-delà de la « société de vigilance » appelée dans un autre domaine, il concrétise la politique ambitieuse de Francophonie annoncée le 20 mars 2018.

Voici venir le temps de la Résistance francophone de toutes les grandes communautés de langue maternelle française censées œuvrer ensemble pour le français et la Francophonie. Le réseau solidaire de coopération patiemment constitué par nos associations depuis 30 ans prend de la consistance. En France, deux grands appels collectifs à la résistance linguistique lancés en 2019 sont publiés ci-dessous. À nos lecteurs de les diffuser largement et d'en utiliser les contenus.

Le premier : « Non à l'anglais partout ! » (voir page 12), marque un progrès politique de la gauche populaire qui semble enfin mieux voir l'importance de l'enjeu.

Le second : « Lettre au président de la République » (voir page 9), a été lancé par 25 associations de France (18), Québec (2), Belgique (2, Flandre et Wallonie), Suisse romande (1), Luxembourg (1) et Italie (1), afin que le président obtienne du Conseil de l'UE un rééquilibrage post-Brexit de ses langues officielles, et – d'autre part – mette fin à l'anglicisation tentaculaire des services publics français qui sont dans ses compétences régaliennes.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) célébrera le **20 mars 2020** le cinquantième de sa création par 21 chefs d'État et de gouvernement (traité de Niamey, 20 mars 1970). Occasion de synergie entre l'*OIF* (88 membres), les gouvernements francophones – notamment français – et nos associations prêtes, pour leur part, à des actions communes. Notre Institut de la Francophonie en cours de réalisation à Villers-Cotterêts ne pourrait-il pas être aussi un laboratoire de cette synergie, et d'un indispensable sursaut vital ?

Albert Salon

Sommaire

Éditorial	1	Dossier	24
- Vient le temps de la Résistance francophone, Albert Salon	1	- Le français est une langue algérienne, Mohamed Kacimi	24
Sommaire	3	- L'anglais remplacera-t-il bientôt le français ?, traduit par Daniel Miroux	27
Vie de l'association	4	- La langue de Molière, langue des institutions européennes, Marie-Hélène Verdier	30
- Compte rendu de la réunion du 11/9/2019 à la DGLFLF	4	- Le plurilinguisme s'invite à la Journée européenne des langues, Catherine Distinguin	31
Français et francophonie dans les institutions	7	Brèves	
- Genèse de l'emprise anglo-américaine, Albert Salon	7	- Trottinage incontrôlé, Alfred Gilder	32
- Lettre au président Macron par le collectif Résistance francophone	9	- L'Institut international pour la Francophonie de l'université de Lyon	32
- Non à l'anglais partout ! (appel collectif)	12	Courrier des lecteurs	33
- Des Canadiens appellent le président français à la résistance	15	- Défendre la langue française, Alain Ripaux	33
- La langue française en France et en Europe francophone, Y. Bouchereau	17	- Échange entre Daniel De Poli et Georges Gastaud...	34
- Des félicitations « très ironiques » de Suisse et de Québec...	18	- Remarque linguistique, Jean Tartas	35
- Une institution du service public, Marcel Girardin	20	Parutions signalées	
- À propos du Consulat de France, par la Société nationale de l'Acadie	21	- Recension du recueil de poèmes de Daniel Ancelet, Catherine Distinguin	36
- L'exemple du maire de Marennes	23		36

<p>Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</i></p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Siège de l'association : 12, rue Abel, 75012 Paris Tél. : 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr courriel : avenirlf@laposte.net</p>
	<p>ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution</p>
	<p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros</p>

Vie de l'association

Compte rendu de la réunion du 11/9/2019 à la DGLFLF

Objet : actions juridiques et renforcement des activités contentieuses

En présence de : **Paul de Sinety** : délégué général ; **Paul Petit** : chef de la Mission langue française ; **J.-F. Baldi** : adjoint au délégué général ; **Mireille Destribats** : chargée de missions aux affaires juridiques ; **Marie Francfert** : chef du service contentieux du ministère de la Culture. Et des représentants des associations agréées : **AFAL** ; **AFRAV** (présente bien que non agréée, son invitation ayant été recommandée par **ALF**) ; **ALF** ; **DDC** ; **DLF** ; **DLF Pays de Savoie** ; **FFA** ; ainsi que maître **Jean-Claude Amboise**.

À 10 h 40, le délégué général ouvre la séance en soulignant sa dimension juridique, justifiant aussi l'invitation de l'**AFRAV** représentée par Nicolas Bacaer, et propose d'exposer pour commencer la feuille de route de la DGLFLF et sa proposition : **créer un bureau juridique commun aux associations**.

« *Il est essentiel de faire prendre conscience au plus haut sommet de l'État de l'importance de la langue française* » Réflexion autour d'un pacte républicain, de partage...

Les grands chantiers de la DGLFLF

- Emploi du français en France : **développer de nouveaux outils et notamment améliorer le moteur de recherche FRANCETERME**, en assurant une veille pouvant aller jusqu'au contentieux – même si le délégué général insiste sur la dimension préventive plutôt que contraignante de l'outil –, avec l'aide du CSA et de son président Olivier Mestre. « *Nous espérons créer une rencontre, un rendez-vous, à l'occasion des 25 ans de la loi Toubon, pour réaffirmer avec force notre volonté de faire respecter cette loi.* »

- **Chantier de cohésion sociale des territoires** : mettre en place avec les collectivités des pactes linguistiques engageant l'État et les régions concernées (maîtrise du français, ciblage des projets culturels porteurs en matière de lutte contre l'illettrisme, de développement de la francophonie, d'emploi et d'usage du français).

« *Il sera expérimenté dans la Région Aquitaine, puis dans les Hauts-de-France. Nous songeons aussi à la Réunion. Car il s'agit aussi de plurilinguisme avec le créole par exemple.* »

- **Chantier de la francophonie** : « *faire de la langue française l'affaire de tous* ».

Repenser la Semaine de la langue française et de la Francophonie... Travailler avec des dispositifs numériques, identifier des déclencheurs. Parmi les outils, un dictionnaire des francophones aurait pour vocation de faire partager la variété du français à tous (dimension Wiki, 500 000 entrées). Célébrer, à cet effet, les 25 ans de la loi Toubon.

- **Innovation et plurilinguisme** : ici se pose la question du plurilinguisme et de la place du français au niveau européen : « *Demain, l'enjeu de l'Europe sera le plurilinguisme. Un défi que l'on pourra relever en partie grâce à l'intelligence artificielle.* » Un rendez-vous important se tiendra au premier semestre 2022 autour des questions de traduction et d'interprétariat, à l'occasion des états généraux du plurilinguisme.

Quelques autres dates : le **26 septembre 2019**, Journée européenne des langues et le **15 novembre 2019**, à l'Institut de France, un colloque se tiendra qui devra réaffirmer l'importance de la langue française et du plurilinguisme dans le monde scientifique avec Mme Vidal, ministre de la Recherche.

« Ces actions et chantiers reflètent notre détermination à soutenir, à œuvrer pour la langue française et la Francophonie. Vous pouvez compter sur le DGLF et je me réjouis de ces échanges, de cette collaboration... »

Le délégué général passe alors la parole aux associations présentes.

Première intervention de Marceau Déchamps : « Convaincre ou contraindre ? »

Jacques Godfrain, ancien ministre, président de l'AFAL, évoque ensuite les poètes et les chanteurs comme porteurs et diffuseurs de la francophonie.

Albert Salon remercie le délégué général d'avoir établi avec les associations une concertation élargie pour aller au-delà des simples échanges d'informations, en passant à des actions communes ou concertées. Il revient sur la genèse, d'abord associative (ALF), de l'inscription dans la Constitution du français en 1992 et de la Francophonie-Communauté en 2008 ainsi que de la loi Toubon de 1994. Il insiste sur la gravité de la situation actuelle du français et de la Francophonie malgré l'importante déclaration de politique du président de la République du 20 mars 2018 ainsi que l'adoption du projet d'Institut de la Francophonie à Villers-Cotterêts, et l'urgence d'un sursaut organisé que le délégué appelle lui-même de ses vœux. En 1995, peu avant sa mort, le président François Mitterrand confiait : "*Nous sommes en guerre.*" Il précisait que *les États-Unis nous la faisaient, culturelle*. Constatation partagée et répétée publiquement en 2012 au Québec par Claude Hagège, du Collège de France, et le président ajoute que dans la perspective, évoquée par la Délégation, de la mise en chantier d'une loi de renforcement sensible de la législation existante, les associations sont venues à cette réunion avec des propositions très élaborées.

À propos du renforcement du cadre légal, Paul de Sinety évoque l'intention, encore officieuse, de la DGLFLF de **saisir le Conseil d'État**, et de lui soumettre la création d'une mission.

Albert Salon désigne ensuite le dossier brûlant du moment : le **post-Brexit et la puissante offensive au sein de l'UE visant à faire de l'anglais la seule langue officielle, appelée « langue commune », des institutions de l'Union**, au prétexte (osé !) qu'il serait devenu une langue « neutre ». Sur ce sujet, le délégué général précise : « *Le président Macron a pleinement conscience de l'opportunité de renforcer la place du français à Bruxelles.* »

L'association FFA (Forum Francophone des Affaires) prend la parole et évoque une fracture, dans la pratique linguistique, entre les sphères dirigeantes qui désertent le français, tandis que les exécutants y restent attachés. Une étude est à venir sur le français, langue de croissance et des affaires.

Volet juridique

M^e Amboise, avocat des associations agréées, prend la parole et revient sur l'ancêtre de la loi Toubon, celle du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française (loi Bas-Lauriol). La loi actuelle étant moins bien appliquée que la précédente, il se demande pourquoi revoir ou créer une nouvelle loi, quand il faudrait juste appliquer l'existante... À ce propos, il précise que l'arrêté d'agrément permet aux associations d'agir.

Il insiste aussi sur le fait que, parallèlement au droit intérieur, le droit international, particulièrement européen, permet à beaucoup de sociétés de bafouer la loi Toubon. Enfin, il constate que la loi est mal connue et mal comprise, notamment au sein du milieu de la Justice, certains se demandant parfois « si elle est toujours en vigueur » !

Paul de Sinety intervient pour dire que le « *renforcement du cadre légal ne peut se faire que sous réserve d'une exemplarité de l'État...* »

L'idée est évoquée de mettre en place une réunion avec M^e Amboise ayant pour objectif la sensibilisation des juges, et la formation des magistrats aux textes constitutionnel, législatifs et réglementaires de protection du français mais aussi la collecte des retours d'expérience et une permanence d'informations juridiques.

Nicolas Bacaer (AFRAV) prend alors la parole pour évoquer quatre affaires en cours :

Navigo Easy ; Oh! My Lot! ; Let's Grau !; Lorraine Airport. Il souligne la difficulté de moyens financiers de l'AFRAV et se tourne vers la DGLFLF pour solliciter une aide...

« *Comment armer un dispositif efficace ?* » questionne Paul de Sinety qui suggère de « *mieux concerter les actions contentieuses des associations, en liaison avec la DGLFLF et de se mettre en ordre de bataille* », en établissant une feuille de route mutualisée, par exemple en choisissant telle affaire – et recours juridictionnel – exemplaires, qui pourraient alors être éventuellement faire l'objet d'une aide – à déterminer – de la Délégation. M. Paul Petit, son adjoint, précise l'intention de hiérarchiser les démarches, d'établir en commun des priorités.

Albert Salon répond que chaque président d'association pourrait saisir de cette offre importante son conseil d'administration. Il prévoit des débats sur la compatibilité entre la nécessaire liberté d'appréciation, de critique et d'action de chaque association, et la « hiérarchisation et priorisation » envisagées – sans doute souhaitables – des actions à mener.

Il aborde aussi, avec M. Bacaër, l'épineuse question des marques déposées, et suggère au délégué une rencontre DGLF/INPI, afin d'examiner les possibilités de mieux maîtriser leur dépôt en amont et de bloquer le dépôt de noms d'enseignes en anglais. Mireille Destribats intervient pour rappeler que l'emploi peut être effectué à l'international et empêcher ainsi tout blocage au moment du dépôt. Le Délégué ne se montre pas défavorable à la rencontre.

Le président de *DLF-Pays de Savoie*, M. Philippe Reynaud, insiste sur la nécessité de « *frapper à la tête de l'INPI* ».

Enfin, Josseline Bruchet (AFAL) revient sur le CSA et évoque à cette occasion Nicole Gendry (responsable de la cellule langue française au Conseil supérieur de l'audiovisuel) dont l'action, en son temps, fut si efficace. Le relatif désintérêt du prédécesseur de l'actuel président du CSA pour la mission de protection du français inscrite dans ses statuts a été évoqué par des participants...

Le président d'*ALF* a remis à la délégation générale : des copies des textes de modification de la loi Toubon-Fioraso émanant des associations depuis 20 ans ; la proposition élaborée en 2003 par M. Alain Vivien, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères et vice-président d'*ALF* ; la proposition de loi de 2005, déposée par le sénateur Philippe Marini, soutenue par nos associations, votée à l'unanimité par le Sénat, restée bloquée à l'Assemblée ; et au Délégué un ouvrage fort bien illustré et commenté sur le château de Villers-Cotterêts, symbole d'un projet associatif lancé en 2001 par *ALF* et le *FFI*, et finalement repris par l'Élysée, saisi par *ALF* dès juin 2017.

En conclusion, M. Paul de Sinety réaffirme sa motivation et sa détermination à travailler ensemble afin de monter en influence auprès des administrations de l'État.

Fin des échanges à 13 heures. (Compte rendu de Chrystel Guène et Albert Salon)

Le **renouvellement de l'agrément** de notre *ALF* par les deux ministères de la Culture et de la Justice a été réalisé par l'arrêté du 14 octobre 2019, avec effet rétroactif au 21 mai 2019, pour une durée de trois années.

La prochaine **assemblée générale ordinaire** d'*Avenir de la langue française* se tiendra le **samedi 18 janvier 2020** à 14 h 30, au lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, Paris 5^e.

Chers membres d'ALF, vous pouvez mobiliser pour la langue française dans la campagne des élections municipales. Auprès des candidats et des journalistes concernés dans votre commune de résidence principale ou secondaire, parlez de notre combat, de nos principales actions, par exemple : la lettre (de **25** associations !) au président de la République sur les langues officielles d'une UE post-Brexit, ainsi que sur l'anglicisation violente de nos services publics nationaux et locaux. Employez les arguments que vous trouvez dans nos bulletins et sur le très riche site d'ALF www.avenir-langue-francaise.fr. Citez aussi la belle action du jeune maire de Marennes qui interdit le camion « Orange truck » sur sa commune pour son appellation anglaise au mépris des Français. Voyez page 23 de ce numéro 69 ! Et merci d'amener à ALF des adhérents, des militants, des mécènes ! *Albert Salon*

Français et Francophonie dans les institutions

Genèse de l'emprise anglo-américaine ; sa force en France

Beaucoup d'États-Uniens aiment la France qui les aida à se rendre indépendants. Elle reste pour nombre d'entre eux une importante puissance culturelle attrayante et inspirante. Et nous, Français, savons reconnaître la générosité de tant de personnalités, fondations, universités et entreprises des États-Unis sans lesquelles de grandes institutions culturelles (Versailles, Louvre) et tant d'autres joyaux de notre patrimoine ne jouiraient pas de leur éclat actuel.

Mais « en même temps », l'État profond d'outre-Atlantique n'a pas attendu Donald Trump pour affirmer : « America first ». Au milieu du XIX^e siècle, Herman Melville exprimait la mentalité anglo-saxonne protestante « wasp » : « Nous sommes un peuple élu, l'Israël de notre temps. » Un peuple dont la « *Manifest destiny* » était de guider l'humanité, comme le réaffirmait récemment G. W. Bush. Messianisme quasi biblique à teinture hébraïque qui trouvait en face de lui, en Europe, l'universalisme français d'origine catholique, recyclé dans l'idéologie de la Révolution et de la République extensible.

Entre ces deux civilisations, ces deux pays alliés, frères d'armes, amis, mais en même temps rivaux, rudes concurrents, voire ennemis, l'affrontement séculaire continue, ponctué par divers évènements politiques connus, le moins présent dans la mémoire collective étant, en 1944, à la Libération, la tentative de Washington de mettre la France sous administration américaine par l'« AMGOT », ce que de Gaulle sut prendre de vitesse en installant ses commissaires de la République.

Affrontement traduit dans le domaine linguistique ponctué lui aussi par des évènements et évolutions très importants, mais moins connus. Ainsi l'anglais :

- est devenu, en 1919 au traité de Versailles, langue diplomatique concurrente ;
- a, favorisé par notre « étrange défaite » de 1940 et son rôle de langue des principaux vainqueurs (hors URSS) de la guerre, été très dominant dans le réseau des grandes institutions internationales créées sous forte influence états-unienne en 1944-1945, puis en 1949 avec l'OTAN ;

- s'est progressivement imposé comme langue officielle très dominante des institutions européennes à partir de l'adhésion à la CEE du Royaume-Uni, puis des entrants ultérieurs ; à la faveur aussi de l'atonie de nos gouvernements ;

- a été porté par des politiques culturelles étatiques très actives, voire agressives, des puissances anglophones, surtout des États-Unis qui ont, après la guerre, déployé une puissante politique culturelle extérieure, de « soft power ». Ainsi, en 1946-1947, une contrepartie importante au plan Marshall fut l'engagement des États bénéficiaires à projeter sur leurs écrans un minimum de 30 % de films produits à Hollywood. Pour la France, ce furent les accords Blum-Byrnes. Captation de notre jeunesse qui rappelle la légende allemande du joueur de flûte de Hameln.

Certes, l'Empire donne de plus en plus des signes de fort affaiblissement. Mais il garde une puissance redoutable, et la conscience même de l'affaiblissement le porte à accentuer la pression sur ses vassaux – la France est redevenue vassale de fait en 1974 – pour les maintenir tels le plus longtemps possible.

Le français, partout, en a beaucoup souffert. Presque achevé par un étranglement opiniâtre et efficace au Canada (hors Québec et Nouveau-Brunswick) ; savamment grignoté au Québec où le bilinguisme français-anglais progresse en défaveur du premier ; presque chassé en Flandre belge par les Flamands qui lui préfèrent l'anglais, et surtout savent, eux, défendre et imposer leur langue flamande ; progressivement remplacé par l'anglais dans les écoles publiques des cantons alémaniques de Suisse ; remplacé dans les institutions UE par l'anglais devenu officiel quasi unique. Même en Afrique francophone où la croissance démographique semble, aux yeux de maints observateurs, promettre un avenir flatteur au français, notre relative incurie et le mauvais exemple que nous donnons chez nous (loi Fioraso de 2013 sur l'anglais dans notre enseignement supérieur), et l'action opiniâtre de nos amis-ennemis pour faire passer les Africains à l'anglais, servent admirablement cette langue. Quant à la triste situation actuelle du français en France même, elle n'a pas besoin d'un rappel à nos lecteurs.

Mais, depuis quelques années, l'espoir renaît, nourri par des évolutions convergentes et les réactions qu'elles provoquent :

- la désillusion au sujet de l'Union européenne ; notamment le dévoilement des liens étroits de ses fondateurs (Jean Monnet, Robert Schuman) avec les États-Unis qui les ont financés dans l'intention de se soumettre la nouvelle construction ; la mise en lumière du rôle de l'UE en faveur de la langue impériale ;

- l'Empire, à la fois allié-ami et ennemi, accroît sa prédation implacable de nos industries de pointe (emblématique Alstom !), et joue d'une manière illégale et éhontée de l'extra-territorialité du droit UE (exemple BNP), jusqu'à cette guerre commerciale à l'Europe déclenchée par l'homme du « America first » ;

- les peuples européens sont de plus en plus séduits par les sirènes « populistes », dans la conscience que leurs élites, se coupant du peuple, sont par sujétion et suggestion devenues des « collabos de la pub et du fric » (Michel Serres). Ils ouvrent les yeux sur les ravages causés par huit décennies de propagande pro-américaine, par la « conquête des esprits », de leurs esprits.

La situation actuelle des francophones d'Europe et d'ailleurs peut – *mutatis mutandis* – être comparée à celle des territoires occupés en 1942-1943, alors que le Reich, ébranlé, s'y raidissait fortement et renforçait ainsi la Résistance.

Gilets jaunes, grogne, malaise, angoisse identitaire ; montée des contestations des pouvoirs en place, rejet des modes fofolles, sociétales et autres, envoyées par la « modernité » américaine, exprimées en anglo-américain ; refus des formes actuelles de maccarthisme et d'intolérance, du temps du mépris ; remontée d'un sentiment d'étouffement dans le matérialisme ; besoin d'air, de spiritualité...

Très liée à tout cela, l'énorme entreprise de substitution de l'anglais au français est tellement intrusive et abusive qu'elle en devient aveuglante aux yeux de beaucoup, puis ridicule et odieuse. Elle donne envie de la repousser, de réagir enfin fortement, dans un sursaut vital. L'espoir est dans la Résistance collective de tous les francophones.

Albert Salon

Collectif *Résistance francophone*

À Monsieur Emmanuel Macron, président de la République

Le 22 octobre 2019

Monsieur le Président,

Résistance francophone est un collectif d'associations en synergie en France et dans d'autres pays ayant le français en partage.

Depuis votre candidature de 2017, nous vous avons saisi plusieurs fois de nos préoccupations au sujet de votre politique du français et de la Francophonie.

Vos engagements de candidat, écrits, sérieux, concrets, ont été accueillis en 2017 avec un vif intérêt. De même lorsque que vous fîtes écho à nos propositions, le 20 mars 2018, dans la présentation de votre politique pour le français, ainsi qu'à notre projet associatif (2001) d'« Institut de la Francophonie et de la diversité culturelle » au château de Villers-Cotterêts.

Nous nous réjouissons de la mise en place effective des moyens humains, financiers, administratifs, nécessaires au projet Villers-Cotterêts, dont les travaux commencent, en vue d'une inauguration en 2022.

Certes, en même temps, des signaux contraires inquiétants ont été émis par vous-même et votre gouvernement. Ils ont, du reste, été publiquement critiqués de divers côtés, y compris par nos associations.

Mais nous avons voulu croire que ces concessions à la « modernité » ne l'emporteraient pas sur votre rôle et votre volonté de Président de promouvoir les intérêts fondamentaux de la France et de sa civilisation, au cœur desquels figurent la langue française et la Francophonie.

Ainsi nourrissons-nous l'espoir que vous ferez, à terme rapproché, prévaloir ces intérêts face à deux évolutions fort dangereuses pour le français :

La première de ces évolutions découle du vote Brexit du 23/6/2016. La CEE avait fixé en 1958, en son règlement n° 1, les langues officielles et de travail. Devenue Union, elle l'a, par votes à l'unanimité, adapté aux vagues d'adhésions. Le Royaume-Uni déclara l'anglais pour l'usage officiel de l'UE. La république d'Irlande fut le seul autre nouvel adhérent à

déclarer l'anglais, mais en ajoutant le gaélique : unique exemple de membre à deux langues officielles « UE ».

Le Brexit fragilise donc – surtout politiquement – le statut actuel de l'anglais.

Or, un mouvement s'est développé, dans diverses capitales et des institutions de l'UE, en faveur non de l'abandon ou de la réduction de la place de l'anglais, mais tout au contraire de son maintien. Voire de sa promotion comme « langue commune », officielle de fait, appelée à le devenir seule en droit. Cela en invoquant la situation actuelle conquise grâce à l'opiniâtreté des nouveaux entrants, et au laxisme persistant des autres, français en premier lieu. En osant aussi plaider que l'anglo-américain, n'étant plus langue officielle d'un membre important, devient « neutre », une sorte de commode « espéranto » ...

Il pourrait donc y avoir un vote du Conseil de l'UE pour adapter le statut des langues à la situation créée par le Brexit. Un vote selon la règle intangible de l'unanimité, qui entraîne le rejet du texte proposé si un seul pays y met son veto.

Monsieur le Président, c'est d'abord de la France que les Français – et des Européens et Francophones de partout – attendent **un veto**. Une opposition déterminée au mouvement pour la « langue commune ». Le Brexit aidant, on ne peut plus exiger des administrations nationales qu'elles travaillent sur des documents reçus uniquement en anglais, et répondent dans cette seule langue.

Il y va du destin de l'Europe elle-même, qui est diversité de hautes cultures, et non une vaste prairie, un simple espace à uniformiser, notamment par l'anglais, pour mieux le dominer. Enjeu économique, mais surtout civilisationnel.

Monsieur le Président, la position que vous prendrez au nom de la France aura des effets et un retentissement considérables. Vous pouvez vous placer dans le sillage du général refusant l'AMGOT en 1944, puis sortant de l'OTAN militaire en 1965 ; du peuple français repoussant la « Constitution Giscard » en 2005 ; et du président Chirac, à qui vous venez de rendre un bel hommage, notamment pour son refus d'engager la France dans la guerre de M. Bush en Irak.

Monsieur le Président, à votre tour, vous avez entre vos mains le destin de la France. Pour la langue et les cultures en Francophonie, pour celles d'Europe, pour la civilisation, vous seul pouvez **dire « non »** aux menées impériales.

La deuxième évolution très inquiétante est celle du passage de services publics français à l'anglo-américain toléré, voire officiellement encouragé. Il s'agit en particulier de l'enseignement supérieur, à la faveur de la loi Fioraso de 2013. Faite pour faciliter l'enseignement en anglais, cette loi interdit pourtant aux établissements d'offrir des formations diplômantes **exclusivement en anglais**.

Or, cette disposition reste ignorée par le ministère de l'Enseignement supérieur qui est allé jusqu'à accréditer ces formations malgré leur illégalité flagrante, pas davantage sanctionnée par les tribunaux administratifs, malgré tous les recours de nos associations auprès d'eux. En 2019, selon CAMPUS FRANCE, 1 213 formations ne respecteraient pas la loi Fioraso et l'article 2 de la Constitution... Il s'agit aussi de l'audiovisuel public, où le CSA n'a pas rempli sa mission.

Également de ministères et d'organismes publics divers. En voici un exemple révélateur, absurde, dans le domaine du ministre des Transports :

Après le « pass navigo » de la RATP devenu bizarrement « navigo easy » en passant à la région d'Île-de-France, voici que la SNCF affuble du nom de « Greenspeed » la société regroupant Eurostar et Thalys ! Alors qu'elle pouvait choisir le simple « Eurothalys », ou « Eurapid(e) », « Euréclair » ?

Cette évolution n'est pas seulement d'un ridicule avéré, elle est destructrice. Elle contribue à détruire la confiance des Français en leur État, en un gouvernement qui, à leurs yeux, accepte, encourage la soumission du pays. Elle peut provoquer les réactions populaires du type « Gilets jaunes », et nourrir les extrêmes.

Monsieur le Président, vous venez d'appeler à l'action dans un autre domaine très sensible. Par ce même élan, nous vous en prions : appelez à arrêter l'arrachage public du français, d'abord les deux grandes évolutions citées qui constituent une dangereuse « substitution de langue, de culture, de civilisation ».

Veuillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de notre espoir tenace en votre volonté et votre pouvoir d'agir, et de notre très haute considération.

Liste des 25 associations signataires et de leurs représentants élus :

Alliance Wallonie France (AWF) Belgique, président : Paul Durieux ; Association des Écrivains combattants (AEC), secrétaire général (SG) : Alfred Gilder ; Association Francophonie Avenir (AFRAV), président : Régis Ravat ; Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF asbl) De Haan, Belgique, directeur : Edgar Fonck ; Athena, Association pour la Défense et la Promotion des Langues officielles de la Communauté Européenne (siège à Luxembourg), présidente : Anna Maria Campogrande ; Avenir de la langue française (ALF), président : Albert Salon ; Carrefour des Acteurs sociaux (CAS-pôle Francophonie), vice-présidente : Catherine Distinguin ; Centre d'Études et de Recherches sur le Monde francophone (CERMF), président : Ilyès Zouari ; Cercle littéraire des Écrivains Cheminots (CLEC), SG : Maurice Le Lous ; Collectif Langue française (CLF), Suisse romande, à Lausanne, président : Philippe Carron, Collectif « Non au tout-à-l'anglais ! Non à l'anglais partout ! », présidente-fondatrice : Valérie Faisien ; Comitato Allarme Lingua (Rome, Italie), président : Renato Corsetti ; C.O.U.R.R.I.E.L, président : Georges Gastaud ; Défense de la Langue française (DLF), SG : Marceau Déchamps ; Défense de la Langue française (DLF-Pays de Savoie), président : Philippe Reynaud ; Droit de Comprendre (DDC), président : Marc Favre d'Échallens ; Forum francophone international (FFI-France), président : Albert Salon ; Forum francophone international (FFI-Québec), président : François Gauthier ; Forum pour la France (FPF), SG : Henri Fouquereau ; France-Univers, président : Michel Mourlet ; Francophonie Force oblige (FFO), président : Alain Ripaux ; Impératif français (IF, au Québec), président : Jean-Paul Perreault ; Institut Culture, Économie, Géopolitique (ICEG), président : Yves Montenay ; Observatoire des Libertés (OdL), président : Louis Maisonneuve ; République exemplaire, président : Michel Le Net.

Un grand enjeu populaire : défendre la langue française contre le tout-globish

Les organisations ou réseaux suivants : Association Nationale des Communistes (A.N.C.), Comité Internationaliste pour la Solidarité de Classe (C.I.S.C.), Faire vivre et renforcer le PCF (F.V.R.-P.C.F.), Jeunes pour la Renaissance Communiste en France (J.R.C.F.), Porex, Pôle de Renaissance Communiste en France (P.R.C.F.), Rassemblement communiste (R.C.), vous demandent de lire et de partager largement l'appel-pétition ci-dessous intitulé UN GRAND ENJEU : DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE CONTRE LE TOUT-GLOBISH* ! (*C'est-à-dire l'anglo-américain managérial...)



Appel-pétition du 7 octobre 2019

« Chaque fois qu'affleure, d'une manière ou d'une autre, la question de la langue, cela signifie qu'une série d'autres problèmes est en train de s'imposer : la formation et l'élargissement de la classe dirigeante, la nécessité d'établir des rapports plus intimes entre groupes dirigeants et la masse nationale-populaire, c'est-à-dire de réorganiser l'hégémonie culturelle. » **Antonio Gramsci**, *Cahiers de prison*

« Il ne restait de ce pays que son langage. Un beau langage qui servait à tout. Vous savez, comme on a chez soi une chose précieuse qui est là depuis si longtemps qu'on en use à n'importe quoi, à empêcher la fenêtre de se fermer, et le petit la prend comme une règle pour dessiner, et c'est un presse-papier si commode ! Qui donc se souciait que ce fût un pays, ce pays, et il est indiscutable que c'est un grand progrès que de perdre ce sens de la jalousie, cette haine du voisin, cet orgueil de son toit, un grand progrès sur les ténèbres, un grand progrès sur le néant. » **Louis Aragon**, *poète et résistant*

Accompagnant la casse néolibérale et euro-atlantique du cadre national, des services publics et des conquies sociaux, **une politique destructive de substitution systématique du « globish » à la langue française** (pourtant « langue de la République » au titre de la Constitution...) **affecte tous les aspects de la vie sociale en France**. Entre mille exemples : *Carrefour-Market* lance une campagne intitulée *Act for food!* ; Renault, Airbus et PSA basculent toute leur documentation technique à l'anglais ; des centaines de grandes entreprises, voire de « start-up », obligent illégalement leurs salariés francophones à ne plus travailler qu'en anglais, pendant que La Poste lance « *Ma French Bank* », que la SNCF en voie de privatisation promeut ses *Ouigo* (lire *we go*), qu'EDF invite ses « clients » à « pulser », et que, plus grave encore, la contre-réforme Blanquer du lycée s'ajoute à la loi Fioraso et aux pratiques délétères de la direction de la Recherche pour faire de l'anglais, de la maternelle au supérieur en passant par le CNRS, non pas une langue enseignée *en France*, mais une *langue d'enseignement* concurrençant et évinçant systématiquement le français (et se substituant de fait à toute autre langue étrangère !). Il est clair qu'à terme, si ces pratiques continuent de se généraliser en France et en Europe (au détriment de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, du portugais, du russe, de l'arabe, du turc, du chinois, etc.), il n'y aura bientôt plus qu'une langue de prestige, celle de l'Oncle Sam et de Wall Street, ce qui portera un coup gravissime à la diversité culturelle qui fut toujours un aliment vital des échanges et de la culture. Le mauvais exemple est donné par Emmanuel Macron, qui ne perd jamais une occasion de jargonner en globish devant les grands patrons et de promouvoir l'anglais comme langue internationale unique, non seulement à l'étranger mais en France même...

Même si les intéressés n'en ont pour la plupart pas conscience parce qu'elle suit la mode, par mimétisme ou par « modernisme branché », cette invasion de la langue française par des mots ou des expressions d'origine anglo-saxonne a contaminé jusqu'aux milieux populaires, voire militants : le tract n'est-il pas trop souvent devenu un *flyer* ? Il y a peu, des chercheurs en lutte défilaient derrière une banderole portant l'inscription *Academic Pride*... Il faut dénoncer ces pratiques faussement anodines car elles sont le symptôme de l'allégeance sournoise à l'impérialisme occidental qui engendre guerres et inégalités entre les hommes et entre les peuples. Du reste, des phénomènes identiques d'acculturation au détriment des langues nationales se déroulent en Europe orientale ou en Afrique, partout où l'impérialisme occidental est prégnant, économiquement et politiquement. Et nous sommes solidaires de tous ceux qui, en Roumanie, au Sénégal, etc., luttent pour la défense de leur langue et de leur culturel.

En France, derrière cette manœuvre antipopulaire de grande envergure et totalement soustraite au débat démocratique, on trouve le MEDEF : son ex-président, le baron Sellières, clamait ainsi en 2004 que l'anglais doit désormais « *devenir la langue* (sous-entendu : *unique*) *de l'entreprise et des affaires* » ; pratiquant de fait une « préférence nationale » inavouée, le CAC-40 n'embauche déjà plus guère que des « *English Mother Tongue* » (anglais langue maternelle) comme cadres supérieurs, pendant que l'OTAN a fait de l'anglais, y compris en France, la langue de travail unique des armées. Quant à l'UE, elle ne craint pas, en plein Brexit et alors que l'anglais n'est plus la « langue officielle déposée » d'aucun État-membre, de promouvoir l'idée qu'il faut faire de l'anglais la langue officielle unique des institutions bruxelloises au détriment des autres langues nationales d'Europe.

L'enjeu de cette politique de casse et de classe est énorme : il s'agit de renforcer le « marché unique » cher aux monopoles, de préparer la future « Union transatlantique » sous la houlette de Washington et de faciliter la mise en place des traités néolibéraux transcontinentaux (du type CETA, UE/Mercosur ou TAFTA). En instituant la langue unique, les maîtres du grand capital rêvent de mettre en place un hypermarché continental et mondial de la force de travail qui, tout en humiliant les peuples non anglophones, en affaiblissant décisivement les nations existantes, en dévaluant les travailleurs actuels et futurs qui ne maîtriseraient « que » leur langue nationale (ou une langue étrangère autre que l'anglais), accentuerait brutalement la concurrence acharnée et le moins-disant social et salarial entre les prolétaires d'aujourd'hui et de demain : énormes avantages pour le grand patronat sur tous les terrains, social, politique, culturel...

C'est pourquoi, considérant que la résistance ne se divise pas et qu'elle comporte nécessairement une dimension culturelle et linguistique (comme le comprirent Lénine, Gramsci, Nicolás Guillén, Aragon...), nos organisations communistes appellent, non pas à proscrire l'anglais (qui, comme tel, n'est pas plus responsable que « le français », des prédatations de type néocolonial que les impérialismes rivaux ont commises ou commettent encore en leurs noms), mais à **combattre vigoureusement la politique du tout-anglais** : c'est-à-dire la politique oligarchique et antidémocratique tentant à imposer une *langue unique* continentale, voire mondiale. Nous communistes appelons donc à :

· **exiger des autorités, du patronat, des services publics et des collectivités publiques le respect et le renforcement de la législation visant à protéger le français ;**

- **promouvoir un véritable apprentissage des langues étrangères dans leur pluralité dans le cadre de l'Éducation nationale** (avec des maîtres qualifiés), y compris des principales langues de l'immigration de travail (ainsi que des langues régionales là où une demande significative existe) ;
- reprendre et élargir le grand combat du PCF de Barbusse, d'Aragon, d'Éluard ou de Jean Ferrat pour la langue, pour la chanson francophone et pour des « lettres françaises » et francophones dans toute leur diversité (Wallonie, Suisse romande, Afrique francophone, Québec...) ; non dans un esprit de « purisme » ou de fermeture aux autres cultures, mais pour favoriser un dialogue et une coopération égalitaires entre toutes les nations, toutes les langues et toutes les cultures nationales d'Europe et du monde.

Appel publié à l'initiative des organisations ou réseaux suivants (par ordre alphabétique) : *Association Nationale des Communistes (A.N.C.)*, *Comité Internationaliste pour la Solidarité de Classe (CISC)*, *Faire vivre et développer le PCF (FVD-PCF)*, *Jeunes pour la Renaissance Communiste en France (JRCF)*, *Pôle de Renaissance Communiste en France (PRCF)*, *Rassemblement communiste (RC)*, et d'autres militants communistes engagés dans la résistance linguistique.

Premiers signataires (o. a.) : Francis Arzalier, historien, professeur IUFM retraité, bureau de l'A.N.C., *Collectif Poles 95* ; Paul Barbazange, PCF 34, *Faire vivre et développer le PCF (FVD-PCF)* ; Danielle Bleitrach, (PCF 13, FVD-PCF) ; Saïd Bouamama, *Rassemblement Communiste (RC)* ; Pascal Brula (PCF 69, FVD-PCF) ; Marie-Christine Burrigand (PCF 69, direction nationale, FVD-PCF) ; Michel Decourcelles (RC) ; Gilliat De Staërk, conducteur de bus (50), responsable national des *Jeunes pour la Renaissance communiste en France (JRCF)* ; Christian Champiré, maire PCF de Genay (62) ; Jean-François Dejours, professeur de philosophie, militant communiste (62), syndicaliste ; Aurélien Djament, mathématicien au CNRS, syndicaliste CGT, militant communiste, responsable d'association linguistique (59) ; Marianne Dunlop (PCF 62, FVD-PCF) ; Madeleine Dupont, ancien PEGC français/anglais, trésorière nationale du *Comité Internationaliste pour la Solidarité internationaliste (CISC)*, 62 ; Vincent Flament, rédacteur en chef de *Solidarité de classe*, bulletin du CISC, professeur de français (59) ; Roland Fodé Diagne (RC) ; Rachida El Fekaïr, médiathécaire, membre du secrétariat national du PRCF (81) ; Mireille Gabrelle (RC) ; Georges Gastaud, secrétaire national du *Pôle de Renaissance Communiste en France (PRCF)*, philosophe, fondateur d'une association internationaliste de résistance au tout-anglais (62) ; Dominique Haquette (RC) ; Jean-Pierre Hemmen, président du CISC (80) ; Charles Hoareau, syndicaliste International, président de l'A.N.C., 13 ; Fadi Kassem, secrétaire national adjoint du PRCF, professeur agrégé d'histoire (78) ; Razika Kerchouni, syndicaliste, bureau ANC, 93 ; Annie Lacroix-Riz, historienne, membre du Comité central du PRCF (78) ; Léon Landini, président de l'Amicale *Carmagnole-Liberté* des FTP-MOI, président du PRCF, Médaille de la Résistance, président d'honneur d'une association de lutte contre le tout-anglais (92) ; Claude Langlet (RC) ; Armand Lecoq (PCF 31, FVD-PCF) ; Pierre Lenormand, géographe, universitaire retraité, C.A. de l'ANC, 41 ; Annette Mateu-Casado, coordinatrice de la direction du PRCF, militante de la culture catalane (66) ; Robert Malcles, historien, professeur retraité, C.A. de l'ANC, 30 ; Anne Manauthon (PCF 06, FVD-PCF) ; Pierre-Alain Millet, PCF 69, FVD-PCF ; Aymeric Monville, secrétaire de la commission internationale du PRCF, éditeur (92) ; Leïla Moussavian-Huppe, PCF 67, FVD-PCF ; Moussa Naït (RC) ; Laurent Nardi, élu communiste de Passy (74), militant contre le tout-anglais ; Jean-Michel Padot, élu franchement communiste de Bully-les-Mines, militant contre le tout-anglais (62) ; Damien Parrot, dessinateur industriel, responsable JRCF (33) ; Hervé Poly (PCF 62,

direction nationale, FVD-PCF) ; Pierre Pranchère, président de la commission internationale du PRCF, anc. député, ancien Franc-tireur et partisan français (19) ; Jean Penichon, journaliste, bureau de l'ANC, 75 ; Anna Persichini, trésorière nationale du PRCF, syndicaliste Métallurgie, 06 ; Gilbert Rémond, PCF 69, FVD-PCF ; William Roger (RC) ; Jany Sanfelieu, professeur de français retraitée, secrétaire à l'organisation du PRCF (89) ; Matthieu Seeburger (RC) ; Guillaume Suing (RC) ; Stéphane Toque, Paris, syndicaliste Énergie, bureau ANC ; Bernard Trannoy (PCF 33, FVD-PCF) ; Yves Vargas, philosophe, communiste sans parti (93) ; Mireille Villemin, bureau de l'ANC, 30.

DES CANADIENS APPELLENT LE PRÉSIDENT FRANÇAIS À LA RÉSISTANCE



Le 16 juin 2019, le journal français *Le Parisien-Aujourd'hui en France* a publié une tribune signée par 100 personnalités francophones à travers le monde, dont 13 Canadiens. Le texte appelle le président français à défendre la langue française face au « colonialisme anglo-américain » et à cesser les discours officiels en anglais. Par Geoffrey Gaye (Francopresse)

« Il nous banalise, il nous infériorise », lance Jean-Pierre Perreault véritablement remonté contre Emmanuel Macron, président de la France. « Lorsqu'il intervient dans ses discours, il donne davantage de pouvoir à l'anglosphère. Ça a des effets sur la Francophonie et sur la diversité culturelle, c'est un président qui souffre d'une profonde anglomanie. Nous souhaitons qu'Emmanuel Macron cesse cela », revendique le président du mouvement québécois Impératif français.

Également membre du collectif *Langue française*, il fait partie des premiers à avoir proposé l'idée d'un manifeste pour appeler Emmanuel Macron à « protéger la langue française du colonialisme anglo-américain ». Cent personnalités du monde de l'écriture, de l'enseignement ou de l'art issues de 26 pays ont signé la tribune. « C'est vraiment un travail auquel ont participé très activement des gens du Québec, du Canada et même d'Amérique », révèle Jean-Pierre Perreault.

La romancière Louise Chevrier, le réalisateur Jean-Pierre Roy, ou encore René Fournier, maire honoraire de Carignan, figurent parmi les treize signataires canadiens. La liste aurait pu être encore plus longue. « Je n'ai aucune idée de comment on s'est limité à 100 personnes. Je connaissais beaucoup de gens qui étaient intéressés pour signer, beaucoup

d'écrivains notamment », affirme Benoît Cazabon, cofondateur de l'Institut franco-ontarien.

« Une langue désertée par ses locuteurs naturels »

« Le français outragé, le français brisé, le français martyrisé. Mais le français rendu à la dignité si, Monsieur le Président, vous choisissez de suivre enfin la trace laissée par l'esprit de résistance », peut-on lire dans l'introduction du manifeste. Les auteurs appellent ensuite « le premier contributeur de l'*Organisation internationale de la Francophonie* » à agir sur trois points.

Tout d'abord, « en renonçant à l'emploi de l'anglo-américain à l'étranger ». La tribune dénonce une langue « désertée par ses locuteurs naturels », alors que « le français demeure l'une des deux premières langues d'usage d'une majorité d'organes internationaux. »

Benoît Cazabon fait partie des onze signataires canadiens. Il ne manque pas d'arguments sur ce point. « Quand le chef de l'État se présente en anglais, il sort de sa fonction. C'est humiliant. Il y a des moments d'exception, c'est sûr. Si Macron doit discuter avec Trump sur des accords commerciaux, il peut le faire en anglais, mais quand il fait un discours officiel il me semble que c'est mieux d'utiliser la langue de chez lui », argumente l'homme expliquant qu'au Québec « un discours officiel en anglais ne serait pas acceptable ».

Les signataires souhaitent renforcer par une loi « le dispositif linguistique présent en rendant notamment l'application contraignant ; en rappelant aux autorités judiciaires leur pouvoir de poursuivre les contrevenants ».

Enfin le troisième point demande d'« interrompre la marche suicidaire vers l'intronisation de la langue anglo-américaine comme seconde langue officielle de la nation ». Là encore, Benoît Cazabon a des arguments à revendre. « Il faut un pluralisme linguistique pour protéger les langues à égalité. Aujourd'hui, il s'agit d'un multilinguisme qui permet aux anglophones de rester unilingues et d'écraser les autres langues. Avant, nous pouvions choisir une autre langue que l'anglais à l'école ; c'est de plus en plus compliqué désormais. »

Le Québec érigé en exemple

Cette tribune réagit également au discours qu'a tenu Emmanuel Macron lors du Sommet de la Francophonie tenu en octobre dernier en Arménie. Le chef de l'État français avait déclaré que l'anglais est « une *langue d'usage* pour le monde, une langue de consommation ». Les signataires lui répondent : « À en juger par le dynamisme économique d'une majeure partie de l'Afrique francophone, comme par la vitalité du Canada francophone, leur *langue d'usage* – le français – en vaudrait pourtant d'autres. »

Autre sujet critiqué dans le manifeste, la nomination – fortement appuyée par la France – à la tête de l'*Organisation internationale de la Francophonie (OIF)* de la Rwandaise Louise Mushikiwabo. « Nous déplorons l'installation au poste de secrétaire général de l'*OIF* d'une personnalité rwandaise membre active d'un régime politique détestable. Il est attendu du chef de file de l'*OIF* qu'il défende l'usage de la langue française, non qu'il le rétrécisse », lit-on. Cette dernière phrase fait aussi référence à la suppression en 2010 du français comme langue d'enseignement public de ce pays africain.

Puis la tribune conclut : « Faute d'avoir su précéder le Québec comme référence mondiale pour la défense du français, du moins sachons nous inspirer de sa pugnacité et abandonner nos comportements serviles. Il y va de notre identité nationale et de l'avenir de la francophonie. »

Pour sa part, Jean-Pierre Perreault, à l'origine de l'initiative, explique avoir voulu « que les Français rappellent [Macron] à l'ordre. Quand on voit la France agir comme elle agit, c'est épuisant, décourageant. Ce qu'elle a créé au cours des siècles, elle l'affaiblit. Quand on entend les francophones dire que la musique est meilleure en anglais, c'est de la colonisation anglo-américaine des cerveaux ».

Les signataires canadiens : Benoit Bergeron, enseignant en biologie à Montréal ; Huguette Lemieux, interprète à Ottawa ; Miltiades Vassilatos, ingénieur à Montréal ; René Fournier, maire honoraire de Carignan au Québec ; Gérard Laurin, professeur de français à Gatineau ; Claude Filatrault, conseiller à Hydro-Québec dans la ville de Québec ; Benoît Cazabon, linguiste, enseignant en biologie, et cofondateur et ex-directeur de l'Institut franco-ontarien ; Luc Charrette, pédiatre à Gatineau ; Nicolas Bitterlin, ouvrier du livre à la ville de Québec ; Jean-Pierre Roy, réalisateur à Montréal ; André Creusot, administrateur à Ottawa. Deux associations se sont jointes aux signataires par l'intermédiaire de leurs présidents : Pierrette Vachon L'Heureux, au nom de l'*Association pour le soutien et l'usage de la langue française* ; Jean-Paul Perreault pour le *Mouvement Impératif français*, Montréal. Pour le reste de l'Amérique du Nord : Zachary Richard, auteur-compositeur et chanteur de Louisiane.

La langue française en France et en Europe francophone

Le choix : promotion ou paillason ?

NDLR : Yves Bouchereau, Français établi au Québec depuis quelques décennies. Ayant obtenu une maîtrise en linguistique en Californie, a enseigné le français à Atlanta durant trois ans (université Emory, Alliance française et Westminster High school) et a ouvert des écoles privées de langues au Canada, aux États-Unis, en France, en Belgique et en Angleterre. Auteur d'une douzaine d'ouvrages pour l'enseignement du français aux enfants anglophones. Yves Bouchereau partage maintenant son temps entre la France et le Québec.

La France « globishisée » par nos « soi-disant élites » est en pleine expansion !

Où sont nos députés, sénateurs, ministres, gens d'affaires, industriels, professeurs, intellectuels, journalistes qui oseraient se battre contre l'anglicisation/américanisation à tout-va de la France et de l'Europe ?

Aveugles, sourds, paralysés, indifférents, muets, truffés de complexes d'infériorité vis-à-vis de ces fameux « Anglo-Saxons »... on ne sait, mais on ne les voit ni ne les entend.

Les FACSAs (Français auto-colonisés sous-Américains anglophobes) continuent leur travail de sape de notre langue française, ne déviant pas d'un iota de leur objectif : remplacer la langue française par l'anglais pour tout ce qui est « important » en attendant le reste qui, indubitablement, suivra.

L'exemple vient du sommet de l'État et des ministres, muets sur le sujet. Il faut dire que, dans certains cas, ils feraient mieux de l'être : quand, par exemple, Frank Riester, ministre de la Culture (!) nous déclare, sans rire, que « la loi Toubon est globalement respectée » ! Humour ou ignorance ?

La supériorité supposée de l'anglais est bien ancrée chez nombre de Français, quel que soit le domaine, de la « Fashion week » dans la capitale mondiale de la mode (Paris) à l'économie africaine qui, paraît-il, se porte mieux, de manière automatique, dans les pays africains anglophones grâce à la langue impériale.

La réalité est tout autre : il suffit de consulter les statistiques fournies par les Nations unies quasiment le double de celle des pays anglophones¹. Un handicap, le français ? Oui, pour nos FACSA, quel que soit leur milieu.

À quand un gouvernement en France qui se tienne debout ? Les paillassons, on les piétine ! Beaucoup plus difficile pour ceux qui se tiennent debout !

Yves Bouchereau, auteur de *Speak globish*, ouvrage à l'usage des FACSA, Les Éditions Sydney Laurent.

Des félicitations « très ironiques » de Suisse et du Québec à l'adresse de la classe politique française, dont les actions linguistiques désavouent François 1^{er}, qui écrivait en 1539 :

« Nous voulons dorénavant que tous les arrêts [...] registres, enquêtes, contrats, commissions, sentences, testaments soient prononcés et délivrés aux parties en langage maternel et non autrement [en latin ; aujourd'hui, ce serait l'anglais] » François I^{er}, ordonnance de Villers-Cotterêts sur l'usage du français le 25 août 1539.

Comment effacer la France : *« Pour liquider les peuples, on commence par leur enlever la mémoire. On détruit leurs livres, leur culture, leur histoire. Puis quelqu'un d'autre leur écrit d'autres livres, leur donne une autre culture, leur invente une autre histoire. Ensuite, le peuple commence à oublier lentement ce qu'il est, et ce qu'il était. Et le monde autour de lui l'oublie encore plus vite. » Milan Hübl*, écrivain tchèque qui a connu cette expérience avec le totalitarisme communiste.

Ces félicitations, publiées par *Impératif français* le 16/8/2019, ont été écrites par Philippe Carron, responsable du collectif romand *Langue française, Suisse* ; et Jean-Paul Perreault, président d'*Impératif français, Québec* : malgré le délire étatsunien et anglophone incarné par Trump et le Brexit, la « vision Macron » impose son anglophilie contagieuse à la France, à la Francophonie et à l'Europe.

La loi Toubon, mais de quoi parle-t-on ?

Quel ravissement que de sillonner les routes touristiques de France et de Navarre et de constater cet hilarant bilinguisme français-anglais prêt à battre le pavillon d'une « diglossie » en devenir et d'entendre avec soulagement votre chef de cabinet porter aux nues, et ce, avec une assurance confondante, les bienfaits de la loi n° 94-665 du 4 août 1994, loi dont les dispositions sont merveilleusement bafouées, détournées ou vidées de leur contenu par un pouvoir transfuge et non moins jouissif... en marche vers un suicide linguistique et, a fortiori, culturel !

La bouillie saxonne, le peuple en redemande !

Comment vous féliciter pour votre empressement à vouloir faire du français le patois d'une République où l'anglo-américain vous prend à la gorge dès que l'on débarque dans l'Hexagone, à laisser s'enfoncer dans une inénarrable bouillie langagière une nation béate d'admiration devant les chimères « saxonnes » qui viennent pourtant lui ravir ce qu'elle avait de plus cher au monde, à savoir sa langue et sa culture ?

¹ Sur le sujet, lire l'excellent article de M. Ilyès Zouari dans le bulletin d'*ALF* d'avril 2019.

Éradiquons, éradiquons, il en restera toujours quelque chose

Comment vous savoir gré d'avoir réussi à mener si habilement et sans état d'âme cette magnifique politique d'arrachage de langue, d'avoir magistralement insufflé à tous les ministères un virus aussi insidieux que des métastases en pleine furie, processus de « déculturation » hautement toxique qu'une presse décomplexée a fait sienne, pervertissant à son tour et à la hussarde un public malléable à souhait... et transformé depuis en « mutant de Panurge » ?

Les Éduens, ces Celtes qui nous inspirent...

Comment ne pas rester béat d'admiration à vous voir, à l'instar d'un chef d'État investi d'une mission jupitérienne, considérer comme un signe de prestige et de civilisation – les braves Éduens vous avaient précédés avec cette même attitude servile – ce qui n'est qu'avilissement et asservissement et comment ne pas vouer une admiration sans borne à votre remarquable acharnement à vouloir faire table rase d'une langue que les non-francophones s'arrachent pourtant et que d'aucuns considèrent comme un chef-d'œuvre de l'humanité ?

Le français vaut bien un fromage, non ?

Quel régal de surprendre les plus grands commis de l'État ouvrant tout grand leur bec et rivalisant de leur indéfinissable ramage « anglobalisant », ce sabir résolument incompréhensible qui finit par asseoir de manière éclatante la redoutable réputation que se sont taillée à l'étranger et le politique et le décideur français, ces derniers, en baroudeurs aguerris, poussant en ahanant le coche de l'ogre du numérique qui s'apprête à ne faire de leur langue qu'une bouchée orgiaque !

Le français, une noble dame si perturbante...

Comment ne pas applaudir à pleines mains la merveilleuse et non moins généreuse loi Fioraso, laquelle aura permis à des élus à la capitulation bravache de livrer, menottes aux poignets, l'Université française au « globish » – pour les maternelles, le prédateur « ricain » est en embuscade –, opération ultra-stratégique et ingénieuse montée à la sauvette par les joyeux godelureaux d'une classe politique dont la haine et un profond dégoût de soi n'en peuvent plus d'envoyer à la casse une langue prestigieuse... six pieds sous terre, la noble dame et que l'on n'en parle plus !

Ne dit-on pas que l'Histoire se répète ?

Comment ne pas rester le souffle coupé d'enthousiasme devant le réjouissant spectacle qui rappelle aux non-amnésiques les heures les plus sombres d'une Histoire où « la France de l'exception culturelle », à de multiples reprises, s'est vautrée comme une dévergondée en mal de sensations dans la fange de la soumission – ce, jusqu'à en perdre toute dignité – et de regarder avec émerveillement le premier quidam ou intellectuel venu enfoncer avec le plus tordant délice ces clous ravageurs qui scelleront définitivement son sort à une langue agonisante qui, pourtant, ne les a jamais lâchés ?

Quand le naturel revient au galop...

Quelle merveille que de vous entendre louer dans tout le landerneau francophone la créativité et la vivacité de la langue-souche de la Francophonie, faire pour elle des tonnes de projets mirifiques et, dans le même temps, d'assister au summum du délire élyséen lors

du dernier Sommet de la Francophonie, où vous et vos sbires lui assénez – et avec quelle maestria – le coup de grâce en nommant à la tête de l'*OIF* ces désopilants fantoches qui s'emploient à bouter définitivement la langue française dans la poubelle de l'histoire de leur propre pays.

Quand l'Europe part à l'assaut de ses « vilains petits patois »...

Comment vous dire merci d'avoir laissé s'insinuer dans les hautes sphères européennes la langue unique de ces prédateurs aux dents bien acérées, d'avoir favorisé, par votre anglophilie débordante, l'essor de ces mercenaires à l'appétit vorace dont les desseins de compactage humain et culturel ne sont plus à démontrer, les ultimes coups de sape étant généreusement portés par le je-m'en-foutisme déconcertant d'une populace en goguette... et qui n'en est plus à une contradiction près ?

Les fumeurs ne sont pas les seuls à enfumer...

Qu'il est réconfortant de recevoir de votre fidèle aide de camp de l'Élysée toutes ces encourageantes fins de non-recevoir, ce verbiage creux et tout en incohérences, ces réponses qui ne transpirent que duplicité et compromission avec les géants du tout-anglais, cet invariable « enfumage » haut en couleur qui nous somme si poliment et à demi-mot de la boucler... oui, de bâillonner séance tenante une langue que les prétendues « élites » se hâtent, à la manière d'iconoclastes avisés, de dépecer avec cet engouement qui ferait se tordre de rire le vieil Hugo dans sa tombe !

Et que la joie demeure !

Comment enfin ne pas hurler de joie devant les morceaux épars d'une langue en pleine et folle débandade, devant cette sémillante langue française qui ne nous accompagnera ni ne nous embrasera plus l'âme pour très longtemps encore, mais dont le doux et précieux souvenir restera à jamais gravé au plus profond de ceux qui croyaient encore en l'universalité de son génie et de sa magie ?

L'humanité ne mérite-t-elle pas beaucoup mieux que cette piètre image de subversion linguistique et culturelle ?

Une institution du service public dans sa « mission » de formatage des téléspectateurs au « vivre-ensemble en anglo-américain »

NDLR : Un militant de *Défense de la Langue française (DLF en Pays de Savoie)* alerte sur l'émission de France 2 « Un si grand soleil ».

C'est l'époque du conditionnement généralisé. Depuis plusieurs mois, un feuilleton baptisé "Un si grand soleil" est diffusé sur France 2 après le journal télévisé. Ce feuilleton essaye de formater, avec ses gros sabots, la population pour qu'elle accepte une société multiculturelle et de la diversité (les couples sont composés avec soin de personnes blanches, noires et arabes, hétérosexuelles ou homosexuelles ainsi que handicapées et montrent une grande joie naturelle à vivre ensemble... dans la tolérance mutuelle), **diffuse à chaque épisode, à des moments bien choisis pour leur caractère romantique ou émouvant, une ou plusieurs chansons uniquement en anglais.** Il va sans dire que la chanson du générique d'ouverture et peut-être de fin est également en anglais. Pourtant ce feuilleton, peut-être financé avec l'argent du service public, se déroule uniquement à

Montpellier, en France et pourrait parfaitement avoir recours au riche répertoire de la chanson française, voire catalane ! France 2 participe ainsi, de manière anodine et douceuse, au conditionnement de toutes les tranches d'âge de la population en faveur de l'anglicisation. **Marcel Girardin**

Société Nationale de l'Acadie

Lettre ouverte au gouvernement de la France au sujet de la fermeture du Consulat général de France dans les provinces de l'Atlantique

Un article du quotidien néo-brunswickois *L'Acadie Nouvelle* publié jeudi soir nous a révélé que la France aurait pris la décision de fermer le consulat de France dans les provinces de l'Atlantique en 2022. Cette information a initialement été transmise à M. François Lubrina, conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, dans une réponse à une de ses questions posées à cette entité plus tôt cette semaine. « Cette fermeture a été actée dans le cadre de l'exercice Action publique 2022. Elle résulte d'une décision prise en réunion des ministres en janvier, présidée par le Premier ministre sur les réseaux de l'État à l'étranger », peut-on y lire. Voilà qui viendrait confirmer la rumeur que nous entendons courir depuis plusieurs mois. Si cela est bel et bien la décision prise par le gouvernement français, nous en sommes indignés.

Il n'y a pas moins d'un an jour pour jour, le président de la France, Emmanuel Macron, affirmait aux représentants et représentantes de 84 nations au Sommet de la Francophonie, à Erevan, que « la Francophonie sera une force dans la mondialisation et [qu']il faudra utiliser tous les outils pour cela ». Comment la France pourrait-elle prétendre vouloir être solidaire au fait français en Amérique du Nord et du même coup tourner le dos aux Acadiens et Acadiennes en fermant ce consulat ?

Le consulat général de France dans les provinces de l'Atlantique est pourtant un outil formidable de création de richesse. Le Consulat général de France à Moncton et Halifax a eu un grand impact depuis son tout début en Acadie. Sa présence est venue confirmer le caractère privilégié des relations entre le peuple acadien et le gouvernement français et a laissé place au développement de plusieurs ententes de coopération entre la France et l'Acadie. Ce même consulat a également facilité avec la France de nombreuses occasions portant sur le partage d'expertise, sur le développement de liens économiques, sur la mobilité des jeunes, sur le développement d'ententes entre institutions postsecondaires et sur la mobilité et la promotion de nos artistes.

Le consulat a également contribué à la mise en œuvre d'un programme conjoint de bourses qui vise à encourager les Acadiens et les Acadiennes à parfaire leurs études en France et les jeunes Français et Françaises à parfaire leurs études en Acadie. Chaque année, par l'entremise du Fonds France-Acadie, le consulat apporte son appui à des organismes culturels et communautaires acadiens afin de réaliser leurs projets d'échanges qui servent principalement à créer des liens d'amitié entre les jeunes acadienne et française, afin de renforcer les liens qui unissent la Francophonie internationale.

Le consulat est aussi un joueur clef dans le développement des relations triangulaires entre la France, l'Acadie et le Québec, sur le plan tant économique que culturel.

Tout récemment, lors de notre mission en sol européen, le ministère des Affaires étrangères de la France nous a invités pour discuter du désir d'une vingtaine de collectivités françaises de renouveler leurs jumelages existants avec des communautés acadiennes ou d'en voir naître de nouveaux. Le succès du développement des contours d'une telle initiative de développement de jumelages entre des collectivités francophones et acadiennes de la région Atlantique et des collectivités à l'échelle de la France nécessitera la participation active du consulat pour en assurer le succès.

N'oublions surtout pas nos cousins et cousines de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le consulat joue un rôle déterminant dans la Commission mixte de collaboration régionale avec l'archipel français, région avec laquelle nous entretenons des liens culturels et économiques notoires. En plus de compliquer nos relations avec eux, la fermeture du consulat risquerait de les isoler davantage.

Le flux d'immigration française dans les provinces de l'Atlantique risque également de décliner si le consulat devait fermer ses portes, au moment où nous voudrions le voir augmenter. Il va sans dire que les relations avec la France occupent une place centrale auprès de la Société nationale de l'Acadie.

Aujourd'hui, pour toutes ces raisons, nous appelons le gouvernement de la France à maintenir le consulat général de France dans les provinces de l'Atlantique et à reconnaître toute son importance pour nous. Donnons-nous l'occasion de poursuivre cette riche collaboration, au bénéfice de la France et de l'Acadie.

Louise Imbeault, O.N.-B. présidente, Société nationale de l'Acadie ; Norbert LeBlanc, président, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse ; Robert Melanson, président, Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ; Colleen Soltermann, présidente, Société Saint-Thomas-d'Aquin ; Sophie Thibodeau, présidente, Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

La Société nationale de l'Acadie est une fédération à but non lucratif qui regroupe les quatre associations francophones porte-parole des provinces de l'Atlantique, ainsi que les quatre associations jeunesse. La SNA compte également des membres affiliés en Atlantique, au Maine, au Québec, en France et en Louisiane. Son mandat est de représenter le peuple acadien sur les scènes atlantique, nationale et internationale. Pour toute demande d'entrevue : Anthony Doiron, coordonnateur des communications et de la recherche. communications@snacadie.org

NDLR : Chers lecteurs, ci-après une initiative d'un maire qui reflète bien l'exaspération de beaucoup de Français à l'égard de l'offensive massive de substitution linguistique. Informez-en votre maire, invitez-le à suivre cet exemple le cas échéant, et envoyez copie de votre lettre aux journaux locaux ! Rappelez-vous le général de Gaulle : "Le snobisme anglo-saxon de la bourgeoisie française est quelque chose de terrifiant [...] Il y a chez nous toute une bande de lascars qui ont la vocation de la servilité. Ils sont faits pour faire des courbettes aux autres." Quels qu'ils soient, où qu'ils soient, les responsables de ce processus d'éradication du français doivent être combattus avec la plus grande énergie. Albert Salon

Le maire de Marennes, opposé aux anglicismes, refuse l'installation d'un "Orange truck"



Camion itinérant Orange / © Julie Calvet

Le maire de Marennes-Hiers-Brouage, en Charente-Maritime, vient de refuser l'installation d'un camion promotionnel d'Orange, appelé "Orange truck". Un anglicisme qui a provoqué l'ire de Mickaël Vallet, alors que débute dans sa commune la 10^e édition du Festival Les cultures francophones. Par Christina Chiron.

« Je me permets de vous indiquer une astuce toute simple : "Camion Orange" ou "Boutique mobile" seraient tout aussi efficaces et tellement plus respectueux. » C'est par ces mots que s'adresse Mickaël Vallet dans un courrier envoyé au PDG d'Orange, Stéphane Richard.

Le maire de Marennes-Hiers-Brouage, en Charente-Maritime, a refusé la venue du dispositif itinérant de l'opérateur dans sa commune, alors que la fibre sera déployée dans quelques mois. En cause, le nom de la démarche commerciale, baptisée "Orange truck". Un anglicisme insupportable pour le maire, alors que débute la 10^e édition du Festival Les cultures francophones.

« Le sujet n'est pas d'être rétrograde. Je ne suis pas opposé à la langue anglaise, mais quand on utilise des mots en anglais alors qu'ils existent parfaitement dans la langue française, ce n'est pas normal. »

Mickaël Vallet, maire de Marennes-Hiers-Brouage.

Dossier

Le français est une langue algérienne



Jean-Paul Sartre disait que le pouvoir est imbécile.

En Algérie, le pouvoir est débile, on ne le sait que trop depuis le 5 juillet 1962.

La dernière décision du ministre de l'Enseignement supérieur, Bouzid Tayeb, de remplacer le français par l'anglais est la parfaite illustration de cette débilité.

Plus grave, cette décision dit à quel point les responsables considèrent la chose publique comme leur bien personnel, dont ils peuvent jouir ou disposer comme bon leur semble. C'est à croire que l'Algérie est le « bien de leur mère », رزق يماهم

Ainsi, un ministre qui s'est chamaillé, la veille, avec sa femme, ou qui a eu une crise d'hémorroïdes, peut très bien se réveiller de méchante humeur et exiger que le pays change de langue, comme s'il demandait qu'on change de moquette dans sa chambre, ou de papier peint dans son salon. Et ce, sans débat, sans consultation, sans étude préalable aucune. Non, c'est le fait du prince. En parfait « chikour » (maquereau), ce ministre ordonne, par circulaire, aux recteurs d'effacer illico presto le français pour le remplacer par l'anglais. Déjà que ces recteurs maîtrisent à peine l'arabe, les voilà, les pauvres, sommés de versifier dans la langue de Shakespeare.

Ce ministre entend donc effacer de la mémoire collective une langue présente depuis bientôt près deux siècles, pour la remplacer par une langue, l'anglais, qui a certes de l'avenir, mais que personne ne maîtrise. À part lui, peut-être !

Comme ce ministre aurait fait des études aux États-Unis, il impose à tout un peuple la langue qu'il aime ; et au diable si ce peuple ignore cette langue...

C'est-à-dire que demain, si on avait un ministre de la santé qui avait fait ses études au Japon, il pourrait très bien à son retour interdire le couscous aux Algériens, et leur prescrire à la place des sushis pour faire baisser leur taux de cholestérol et affiner leur ligne.

Pourquoi a-t-il pris cette décision, ce ministre provisoire ? Comme ça, par *zkara*, comme on dit chez nous, et comme on le sait, la *zkara*, c'est l'art de se faire du mal en pensant que ce mal va emmerder le voisin.

C'est aussi une bataille vaine, le français est en voie d'extinction en Algérie ; il suffit de lire la presse nationale francophone pour s'en convaincre, et d'en arriver même à pleurer à chaudes larmes le sinistre *El Moudjahid* d'antan.

Ce genre de décision arbitraire et irréfléchi jalonne toute l'histoire de l'Algérie indépendante, faite d'humeurs, de coups de tête et de coups de gueule, jamais de raison ou de réflexion, et encore moins de philosophie.

On se souvient de la décision de Boumediene de faire arracher tout le vignoble algérien juste pour emmerder la France, ou de l'absurde campagne d'arabisation de l'environnement menée sous le même dictateur. À la fin, les seules victimes de ces décisions colériques et intempestives, c'était nous. Le pays a été privé à jamais de son patrimoine viticole, et les rues d'Algérie ont été défigurées durant des années.

Cette guerre contre la langue française repose sur une ignorance crasse de notre histoire.

Ces ministres, sans culture souvent, sont convaincus que la langue française est une séquelle du colonialisme, ce qui est complètement faux. Et qu'il leur appartient d'extirper cette langue du sol d'Algérie, comme on arracherait de la mauvaise herbe.

Non, jamais, au grand jamais, la puissance coloniale n'a imposé sa langue aux Algériens. Au contraire, comme l'ont écrit Mustapha Lacheraf ou Kateb Yacine, le français a été conquis de haute lutte par les Algériens.

Écrire en français, c'est arracher la mitraille des mains du parachutiste, disait Kateb.

Un bref rappel historique s'impose pour rafraîchir les mémoires :

En 1881, le gouvernement Jules Ferry fait voter les célèbres lois sur l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Un décret décide leur application dans les départements algériens, y compris pour les « jeunes indigènes », avec l'idée explicite que l'enseignement du français serait un moyen de « civiliser les Arabes ».

Mais il était décidé qu'il y aurait des écoles pour les enfants européens et des écoles pour les « indigènes ». On ne mélange pas les torchons et les serviettes.

Pour Jules Ferry, chantre absolu de la colonisation, l'œuvre scolaire a pour objectif non pas de prendre en charge la promotion des populations dominées, mais de leur donner les rudiments pour être mis à la tâche.

Cette décision provoque une levée de boucliers chez les colons pour qui l'instruction obligatoire risquait d'« ouvrir les yeux aux indigènes ».

La presse coloniale se déchaîne : « Nous pourrions nous demander pourquoi nous réchauffons dans notre sein les enfants de ces vipères et pourquoi le lycée d'Alger est peuplé de jeunes Arabes qui retournent à leurs tanières, comme le chacal que l'on veut apprivoiser, aussitôt qu'ils deviendront libres », écrit le quotidien *L'Atlas* du 7 juin 1882.

L'Akhbar, autre journal européen, écrit le 26 décembre 1882 : « On est effrayé de voir tant d'Arabes instruits et l'on se demande ce qu'ils feront quand ils seront grands. »

Yves Lacoste écrit à ce sujet : « Cet état d'esprit se traduit par le sabotage systématique de l'application aux indigènes des lois sur l'école primaire : les municipalités, seulement formées d'Européens, puisque les musulmans n'ont pas le droit de vote, s'opposent soit ouvertement, soit indirectement à la création d'écoles pour indigènes, sous prétexte qu'il n'y a pas d'argent, ni de terrain disponible, ni de candidat au poste d'instituteur. Les maires allant même jusqu'à démissionner et à faire sonner le tocsin au clocher de l'église, si un préfet s'avisait d'exiger la création d'une école pour les « indigènes » dans telle ou telle localité.

En effet, à la fin du XIX^e siècle, à peine 2 % des enfants musulmans en âge d'être scolarisés ont accès à l'école, contre 84 % des enfants européens.

La situation ne changera pas beaucoup au XX^e siècle, et les portes des écoles françaises resteront fermées au nez des enfants algériens, en dépit de toutes les revendications des partis nationalistes,

En 1943, sur 1 250 000 enfants âgés de 6 à 14 ans, seulement 110 000 sont scolarisés, ce qui représente un peu moins de 10 % de la classe d'âge des enfants scolarisables.

En 1954, à la veille de la guerre de libération nationale, 589 Algériens seulement étaient inscrits à l'université.

On voit que les autorités coloniales ont sciemment tenu les Algériens à l'écart de l'école française. Il faudra attendre la guerre et le plan de Constantine en 1958 pour que les écoles françaises s'ouvrent enfin aux musulmans. Mais il était trop tard.

À la veille de l'indépendance, la population algérienne était à 85 % analphabète.

En 1962, au moment où les troupes françaises évacuent le pays après 132 années de présence, l'Algérie comptait 9 000 bacheliers et licenciés, 2 architectes et 100 médecins sur 9 millions d'habitants !

La scolarisation massive commencera avec le premier gouvernement de Ben Bella, et toute une génération, la mienne, accèdera à l'école pour maîtriser enfin le français.

Il faudra attendre le départ des Français pour que la langue française prenne racine en Algérie.

Le français est entré dans les foyers algériens le jour de l'indépendance de l'Algérie.

Cette dynamique sera brisée plus tard par Boumediène, et notamment son ministre de l'Éducation, Taleb Al Ibrahim, qui décrètera une arabisation sauvage, après avoir mis ses enfants à l'abri aux États-Unis.

L'homme confiera plus tard : « On savait qu'on allait sacrifier deux ou trois générations ». On voit aujourd'hui encore les retombées de ce désastreux sacrifice. »

En 1977, Mustapha Lacheraf, figure historique de la révolution, et seul ministre de l'Éducation lettré depuis l'indépendance, regrettera : « La langue arabe, facteur historique de civilisation qui honorait toute l'humanité avant, a servi à réduire à néant la qualité de l'enseignement public en Algérie. »

Tout comme les colons avaient peur que l'accès à la culture ne fasse des indigènes des contestataires, le FLN, dirigé par des caporaux, et adjudants déserteurs de l'armée française, fera tout pour transformer l'école en machine de lobotomisation collective. On ouvre les portes de l'école, mais on ferme celles du savoir.

Il fallait coûte que coûte maintenir le peuple au niveau de ses dirigeants, c'est à dire au niveau du certificat d'études.

De tous les chefs d'État qui se sont succédé à la tête du pays, aucun n'avait son baccalauréat, c'est dire !

Depuis 1962, le français est devenu algérien, n'en déplaise à ce ministre. Il a ses papiers, comme on dit chez nous. Le français parle algérien désormais comme en témoigne le verbe « vendredire ». Cette langue qui est désormais la nôtre, aux côtés du tamazight et de l'arabe, nous a donné Dib et Kateb, Mammeri et Feraoun, Assia Djébar et Malek Haddad. On n'efface pas d'un trait de plume une langue qui porte à ce point le récit et la mémoire de notre libération, sous prétexte qu'on a fait des études en Amérique...

Mohamed Kacimi-El-Hassani est écrivain et dramaturge, né en 1955 à la zaouïa d'El Hamel, une cité des hauts plateaux d'Algérie.

L'anglais remplacera-t-il bientôt le français comme deuxième langue de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie ?

(Traduit de l'anglais par **Daniel Miroux**, président de l'Alliance Champlain [Nouméa, Nouvelle-Calédonie] et administrateur d'*ALF*.)

Ale Rez, auteur original anglophone

Cette réponse peut ne pas être une traduction fidèle de la réponse d'Ale Rez à Quora en anglais : *Will English soon replace French as the second language of Tunisia, Morocco, and Algeria ?*

Je viens de lire la réponse de Turki Safouen à cette question et j'estime qu'un élément de francophobie a orienté son argumentation. Je suis fermement en désaccord avec l'idée selon laquelle l'anglais remplacera le français au Maghreb. Les raisons en sont nombreuses :

- L'anglais restera sans aucun doute la langue du commerce international dans un avenir prévisible. Mais le *soft power* des États-Unis qui façonne nos jeunes générations n'a cessé de décroître au cours de la dernière décennie. Dans mon pays (l'Espagne), vous pouvez constater que, alors qu'il y a 15 ans la musique de langue anglaise représentait environ 60 % à 70 % des chansons que vous entendiez à la radio, elles atteignent à peine 20 % aujourd'hui. L'apogée du *soft power* culturel en Amérique a eu lieu dans les années qui ont suivi l'effondrement de l'Union soviétique (époque MTV). Nous nous dirigeons maintenant vers un monde multipolaire, non seulement sur les plans politique et économique, mais aussi sur le plan culturel. Rien ne garantit que l'anglais reste aussi « cool » parmi la jeunesse urbaine dans dix ans – en particulier compte tenu de la trajectoire isolationniste des États-Unis et de la montée en puissance de blocs régionaux de substitution.
- L'Afrique de l'Ouest est beaucoup plus francophone que le Maghreb et le français y est beaucoup plus enraciné. Dans certains pays, c'est littéralement la langue la plus parlée. C'est et cela restera la langue de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. C'est également une région en pleine expansion économique grâce aux investissements chinois. Son importance pour le Maghreb augmentera probablement avec le temps, faisant du français la langue dans laquelle se situera le Maghreb.
- La France a des liens stratégiques profonds non seulement avec l'Afrique du Nord, mais avec l'ensemble de la région ouest-africaine. Cela ne va pas disparaître et la France reste une puissance mondiale, qu'on le veuille ou non. Avec le Brexit (maintenant incertain), la position de la France dans l'UE ne fera qu'augmenter et le seul pays anglophone restant dans l'Union sera l'Irlande – un pays minuscule.
- J'estime qu'il y a au moins 8 millions de Maghrébins ou de descendants de Maghrébins en France. Ils conservent des liens affectifs forts avec leur pays d'origine, et leur influence culturelle sur les jeunes générations du Maghreb est également importante. De nombreux jeunes musiciens écoutés au Maghreb sont français d'origine nord-africaine et chantent souvent dans un mélange de français et d'arabe. Le lien avec la France n'est pas seulement au niveau politique, il est renforcé par l'immigration et les liens familiaux avec l'ancienne métropole. Chaque année, d'innombrables Arabes retournent passer les vacances d'été pour rendre visite au « bled » et la France reste le pays de prédilection des Maghrébins pour poursuivre des études supérieures.
- L'arabe darija est déjà fortement hybridé avec le français, en particulier chez les jeunes citadins. L'alternance codique est courante et naturelle pour ces populations. La situation n'est pas très différente de celle de l'anglais en Inde, où le hinglish est inhérent à la langue. Il s'agit presque d'un registre de darija plutôt que d'une langue coloniale

« étrangère ». L'anglais n'a cependant pas ce statut d'intégration avec le darija. Passer du darija à l'anglais ne semble pas naturel, l'anglais n'étant pas « indigénéisé » comme le français. Je l'explique dans cette réponse – [Ale Rez's answer to How strong is the French influence in North African Arabic "dialects" ? Réponse d'Ale Rez à la question Quelle est la force de l'influence française dans les "dialectes" arabes de l'Afrique du Nord ?](#)

- Il n'y a que deux précédents où un pays a « changé » de langue coloniale : les Philippines qui sont passées de l'espagnol à l'anglais à la suite d'une guerre brutale de la part des États-Unis contre la population autochtone pour imposer ce changement. Malgré cela, l'espagnol a encore une grande influence sur le tagalog, et le pidgin (chavacano) reste parlé par plus d'un million de personnes malgré un contact pratiquement nul avec l'ancienne métropole. Le second est le Rwanda, où l'on tente de passer la deuxième langue du français à l'anglais afin de s'intégrer aux pays de l'Afrique de l'Est. Ce changement a du sens compte tenu de la géographie du Rwanda – il est séparé de l'Afrique francophone par le Haut Bassin du Congo, qui est essentiellement constitué de groupes armés et de maraudeurs. Ses voisins sont tous prospères, stables et anglophones (en combinaison avec le swahili, une autre langue régionale) – Nairobi est maintenant la capitale de l'Afrique de l'Est. Pourtant, au Rwanda, il reste encore à voir le degré de réussite du changement de langue de l'élite. Celle-ci semble rester très attachée au français.

Paris n'est plus la première ville francophone du monde



Michel Feltin-Palas
mfeltin-palas@lexpress.fr

NDLR : Nous sommes reconnaissants à M. Michel Feltin-Palas, journaliste de L'Express, de marquer la place de la langue française et de la Francophonie mondiale dans cet hebdomadaire. Dans cet article, il se réfère notamment aux travaux d'Ilyès Zouari, membre et ancien administrateur d'Avenir de la langue française (ALF). Comme il le sous-entend lui-même, lorsque l'on compte les locuteurs d'une langue, on doit soigneusement distinguer entre les personnes qui la pratiquent « de naissance » dans leur foyer (francophones maternels), celles pour lesquelles elle est seulement langue de l'école, vecteur de l'enseignement (francophones de langue seconde, ou d'éducation et de culture), et celles pour lesquelles elle est langue en progression, en dessous de la maîtrise de la langue seconde, mais à partir du niveau de deux années d'apprentissage régulier par les cours de Berlitz ou de l'Alliance française (francisants). En deçà du niveau « francisants », il existe toute une population de gens qui parlent quelques mots de français, mais ne sont pas en mesure de soutenir une conversation élémentaire. Tous ces niveaux additionnés autorisent cependant de classer quantitativement des villes ou communautés qui les rassemblent. Dans ces conditions, la comparaison entre Paris et Kinshasa peut donc prendre la valeur symbolique qu'évoque l'auteur. A. S.

C'est le fait majeur de l'histoire récente du français : la France est devenue minoritaire dans la francophonie. Et c'est une bonne nouvelle

Quelle est la plus grande ville francophone du monde ? Paris ? Vous n'y êtes pas. Montréal ? Bruxelles ? Encore moins. Non, la bonne réponse est Kinshasa, en République démocratique du Congo. La Ville lumière figure désormais à la deuxième place de ce classement, devant Abidjan, Montréal, Casablanca, Yaoundé, Douala, Antananarivo, Dakar

et Alger, pour ne citer que les dix premières. « Dans son rapport "Les villes du monde en 2016", l'ONU indique que Kinshasa comptait 12,1 millions d'habitants au 1^{er} juillet 2016, soit davantage que l'agglomération parisienne, estimée à 10,9 millions », précise Ilyes Zouari, le président du Centre d'étude et de réflexion sur le monde francophone (CERMF).

C'est le fait majeur de l'histoire du français de ces dernières années et il est largement passé inaperçu : la France est devenue minoritaire dans le monde francophone. Et le mouvement ne fait que commencer. Dans quelques décennies, 70 % des locuteurs de notre langue vivront en Afrique, et moins de 20 % en Europe. Bien sûr, on peut pinailler en contestant la fiabilité des recensements et en se demandant si l'appellation "locuteur du français" doit être réservée à ceux qui pratiquent cette langue au quotidien de manière aisée ou élargie, ou à toute personne capable de soutenir une conversation simple de temps en temps. Mais cela ne modifie qu'à la marge le constat : les Français n'ont plus le monopole du français. Faut-il s'en inquiéter ? Sûrement pas ! En fait, ce retournement traduit l'incroyable succès de ce qui n'était au haut Moyen Âge qu'une forme de bas latin parmi d'autres et qui, au fil des siècles, a fini par s'étendre sur la planète entière. Cela vaut mieux, beaucoup mieux, que de faire partie des 2 000 langues qui, par les hasards de l'Histoire et des rapports de force, risquent d'avoir disparu d'ici à la fin du siècle.

En revanche, il est clair que nous allons devoir abandonner certaines de nos postures traditionnelles. Et ce, pour une raison simple : le français n'appartient pas seulement à ses écrivains, à ses enseignants, ni même à ses académiciens, mais à l'ensemble de ses locuteurs. Aussi notre idiome va-t-il nécessairement s'ouvrir davantage au vocabulaire des autres pays de la francophonie. Dans quelque temps, nous utiliserons peut-être le suisse *agender* (noter un rendez-vous), le québécois *divulgâcher* ("spoiler"), l'antillais *maman-violon* (violoncelle), le haïtien *bêtiser* ou le wallon *avant-midi*. Et nous puiserons, je l'espère, dans l'exceptionnel lexique venu d'Afrique. Personnellement, j'ai un faible pour le sénégalais *camembérer* (sentir mauvais des pieds), le tchadien *cadeauter* (ou *cadonner*), le camerounais *motamoter* (réciter mot à mot des phrases de manière mécanique, sans comprendre ce que l'on dit) ou le congolais *deuxième bureau* (maîtresse).

Il semble acquis en tout cas que l'origine de la norme va se déplacer, quitter les rives de la Seine et s'ouvrir au vaste monde, sachant qu'il s'agit là d'un enrichissement et non d'une perte. Comme le souligne le linguiste Bernard Cerquiglini, "la norme ne doit pas être un corset, mais un creuset. Il faut penser une francophonie de l'élan, non du purisme". Une invitation à la variante, à l'hybridation, à la bigarrure, tous procédés qui, bien pensés, constituent une formidable manière de galvaniser encore un français qui n'a jamais aussi bien porté son nom de langue vivante.

La langue de Molière langue des institutions européennes ?



Après l'anglais partout, en raison de l'élargissement de l'Union européenne, le français va-t-il reprendre du poil de la bête dans les institutions européennes ? Avec le Brexit, en effet, une chance s'offre au président Macron de faire du français la langue diplomatique qui supplanterait l'anglais. Aussi a-t-il voulu que les personnalités aux postes-clefs soient bilingues : Christine Lagarde, présidente de la BCE, Josep Borrell, haut représentant pour les relations extérieures. Quant à Philippe LÉglise-Costa, ambassadeur de la France auprès de l'Union européenne, il quitte une table si on ne parle pas le français. Macron a pesé de tout son poids pour que la présidence de la Commission européenne soit assurée par un locuteur français. Ursula von der Leyden cumule deux atouts : être une femme et parler la « langue de Molière ». Elle tweete également en trois langues.

« *Nous voulons travailler en français !* » Tel est le cri du cœur, lancé, le 16 septembre dernier, par le Carré bleu, un groupe de fonctionnaires européens francophones résidant à Luxembourg, dans une lettre ouverte à Ursula von der Leyden dont *Le Point* a la copie. Ils dénoncent le monolinguisme stérile des textes et des débats, une langue basique qui ne permet d'exprimer aucune pensée. Ils exigent que le français redevienne la langue de « délibération » qu'elle a vocation d'être depuis l'origine de l'Union européenne.

Toute langue est un enjeu géopolitique. Si elle assure l'unité d'un pays, elle est aussi un outil de concurrence, de marché, et un produit culturel. Là où on ne parle plus une langue, une autre s'impose. Avec le Brexit, la langue de Shakespeare devient exclusivement la langue de Donald. Macron le sait. On ne peut donc que saluer son ambition. Encore faut-il mettre les moyens, car la tâche est difficile, les dégâts sont considérables : le chinois s'implante en Afrique, l'espagnol et l'arabe au Canada. Partout, en tout, un globish mortifère s'est imposé sur notre planète.

C'est dans les années 1974-1995 que le français a commencé un lent déclin dont nous sommes les fossoyeurs. En février 2016, un rapport parlementaire courageux, à l'Assemblée nationale, signale la disparition alarmante du français à l'international. Or, personne n'applique la loi Toubon de 1994 qui avait pour but de préserver la langue française, et la loi Fioraso, facilitant l'usage de l'anglais, s'impose à l'université en 2013. Le recul du français s'accélère partout,

même au Québec. Or, si on ne protège pas le français en France, inutile de rêver diplomatie. On a salué le discours de Macron de mars 2018 sur la Francophonie. Mais le français de la Francophonie et de la diplomatie n'existera que si la « langue instituée » redevient forte au sein même de notre pays : nous en sommes loin. Et, au lieu de le voir, on perd son temps en idéologie inclusive et à faire le procès de « la langue du colonisateur » ! On y gagne que les héritiers de Voltaire, devenus sourds à l'ironie, ne voient plus les cordes des discours idéologiques.

Le français ne retrouvera sa vocation diplomatique que s'il est appris à l'école avec amour, avec humilité. **Marie-Hélène Verdier**, agrégée de lettres.

Le plurilinguisme s'invite à la Journée européenne des langues

L'édition 2019 de la Journée européenne des langues, manifestation à dominante festive, s'est vue bousculée par plusieurs signaux dont la conjonction invite à la réflexion. De tout côté, la promotion du plurilinguisme y a été extrêmement présente sinon pesante.

Ainsi la secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, a-t-elle rappelé l'importance que la Francophonie attache au multilinguisme, qui contribue largement à l'entente entre les peuples. Avec vigueur, elle a invité les hauts responsables européens à garantir le respect de la pluralité des langues officielles et de travail au sein de l'Union européenne, en donnant eux-mêmes l'exemple, en accordant une attention accrue aux compétences plurilingues et à la formation linguistique de leur personnel. Experts et décideurs doivent pouvoir s'exprimer dans la langue avec laquelle ils sont le plus à l'aise, « afin de défendre leurs positions avec la rigueur, la finesse et la conviction nécessaires ».

Le même jour, le collectif *Carré bleu* de fonctionnaires européens de toutes nationalités adressait une lettre ouverte à la nouvelle présidente de la Commission européenne. Véritable « appel au secours », leur constat est clair : « Le monolingue anglais nous bride dans nos moyens d'expression et nous souhaitons pouvoir utiliser le français sans nous cacher et sans nous excuser. »

L'examen de ce plaidoyer laisse entendre que, si l'usage généralisé de l'anglais est une chose néfaste, sa qualité ne s'en est pas pour autant améliorée car le faible nombre d'anglophones de naissance dans l'environnement européen conduit à une dégradation de l'anglais utilisé. Qu'ils soient interprètes, traducteurs ou encore experts, ils brossent un tableau déplorable de la situation : « [...] Lors des réunions au Parlement ou au Conseil, les représentants de la Commission sont tenus de s'exprimer en anglais alors même qu'ils disposent de l'interprétation simultanée préférée des interprètes. L'usage exclusif de l'anglais empêche souvent nos collègues de conceptualiser dans une autre langue, fût-elle leur langue maternelle, ce qui nuit à leur bonne communication. »

Plus grave, *Carré bleu* souligne avec justesse les conséquences de cet usage exclusif de l'anglais par des locuteurs « tardifs » appauvrissant alors la langue anglaise devenue une sorte de « globish » ; l'affaiblissement du vocabulaire réduit alors le cheminement de la pensée, sorte de « nivellement par le bas, chacun devant se conformer au plus petit dénominateur commun, ce qui en retour affaiblit, par manque de pratique, la maîtrise des autres langues ».

Un cri du cœur des fonctionnaires de Bruxelles relayé par Barbara Cassin, reçue à l'Académie française, qui n'a pas manqué de fustiger cette « non-langue de pure communication » qu'est le « global English ». Elle plaide aussi pour le plurilinguisme.

La question du plurilinguisme est une affaire sérieuse. Dans sa remarquable étude *Du multilinguisme au plurilinguisme*, Christian Tremblay, président de l'*Observatoire*

européen du plurilinguisme (OEP), parle de « compétence plurilingue », une aptitude qui s'acquiert pour comprendre la différence entre *langue de culture* et *langue de service*. La première, dit-il, permet de se comprendre, la seconde seulement de communiquer. Au niveau européen, réunir les deux conceptions est indispensable à la prise des bonnes décisions. C'est alors que la traduction et l'interprétariat s'imposent comme conditions nécessaires et indispensables d'échange et de créativité. **Catherine Distinguin**, vice-présidente d'*ALF*.

Brèves

Trottinage incontrôlé

Madame, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article dans *Le Figaro* d'hier, 6 août, sur la "guerre à la trottinette électrique", en fait à ceux qui l'utilisent dangereusement pour autrui. Et je vous en félicite. Il est bon, aussi, de faire la guerre à l'anglicisme inutile " free floating ", que vous employez. En français, cela se dit *flottant* ou *flottante*.

Cet anglicisme est non seulement inutile mais également inapproprié. Car " free floating " vise les vélos en libre-service autres que les *vélos à borne* tels les Vélib. Au cas précis, il faut dire *trottinement incontrôlé*, ou *trottinement anarchique*, ou *incivique*, en attendant que la pratique dangereuse soit interdite sur les trottoirs.

Cela étant, je saisis, par ce courriel, le Délégué général à langue française, qui ne manquera, j'en suis sûr, de faire donner rapidement un équivalent français à l'inacceptable anglicisme, équivalent que les journalistes tiendront à honneur d'employer.

Avec mes cordiales salutations,

Alfred Gilder, Secrétaire général de l'Association des écrivains combattants (AEC) ; auteur d'ouvrages sur la langue française.

L'Institut international pour la Francophonie de l'université Jean-Moulin Lyon 3 a le plaisir de vous informer du lancement des trois diplômes d'université pour l'année universitaire 2019/2020 :

- Diplôme d'université « **Francophonie et développement durable** » du 3 février au 13 mars 2020.
- Diplôme d'université « **Francophonie économique** » du 20 mars au 20 avril 2020
- Diplôme d'université « **Francophonie et diplomatie** » du 23 mars au 3 avril 2020.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur notre site internet : <https://2if.universite-lyon.fr/> Si vous êtes intéressé(e) par ces formations, il vous appartient de nous envoyer votre dossier de candidature par voie électronique aux adresses : hong-khanh.dang@univ-lyon3.fr ou 2if@univ-lyon3.fr. Nous vous ferons parvenir un accusé dès réception de votre dossier.

Courrier des lecteurs

Communiqué de presse du 15 août 2019

NDLR : Nous appuyons et diffusons ce communiqué-appel adressé à tous les membres d'associations militant pour le français par Alain Ripaux, président de FFO, membre et ancien administrateur d'ALF. Plusieurs de nos associations vont lui fournir des articles, documents et témoignages en nombre, qu'il pourra utiliser dans le livre qu'il prépare sur la situation de la langue française, et dont ALF promouvra la publication par recension et diffusion dans tous nos supports de communication. Albert Salon.

DÉFENDRE LA LANGUE FRANÇAISE ! Appel à témoignages

Depuis plus de 50 ans, nous sommes envahis par la langue anglaise et la culture anglo-saxonne qui s'imposent dans de nombreux domaines : les médias, la publicité, le commerce, la télévision, l'internet, l'enseignement supérieur, les institutions européennes et internationales. Chaque jour, de nouveaux mots anglais sont imposés par les médias et les puissances de l'argent. Les jeunes générations ne savent plus rédiger de courriers en français classique et utilisent quotidiennement de nombreux anglicismes pour envoyer des courriels, des textos et communiquer avec leurs correspondants. Les médias et le monde des affaires sont responsables et complices de cette situation dangereuse et inacceptable.

Dans notre univers multiculturel, il n'est pas normal que la langue anglaise et la culture anglo-saxonne dominent la plupart des pays de la planète et imposent un certain colonialisme culturel, linguistique et économique. À la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, il est nécessaire que la langue anglaise ne soit plus la langue prépondérante de l'Europe, mais une langue parmi d'autres.

Il devient urgent que la France et notre langue nationale reprennent toute leur place en Europe et dans le monde. La loi Toubon, votée le 4 août 1994, devait défendre la langue française. Mais, avec la complicité des gouvernements successifs et de certains groupes de pression anglophiles, cette loi n'a jamais été totalement appliquée. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, nous sommes trahis par nos élites qui rêvent d'un monde dominé par l'impérialisme culturel, linguistique et économique anglo-saxon.

N'oublions pas que la langue française est "la langue de la République" comme le précise l'article 2 de la Constitution de 1958. C'est aussi la langue du peuple français et du peuple du Québec ainsi que de plus de 300 millions de francophones dans le monde entier.

Au Québec, la Charte de la langue française, appelée aussi loi 101, votée par l'Assemblée nationale le 26 août 1977, a permis de donner un statut officiel au français et de protéger notre langue dans les secteurs de la toponymie, de la publicité, des affaires, du commerce, du travail, de l'enseignement et de l'affichage. Le Conseil supérieur de la langue française contrôle la bonne application de cette loi et encourage les initiatives pour défendre notre langue commune.

Mais, avec la mondialisation et l'arrivée massive de milliers d'immigrants anglophones, le français se trouve particulièrement menacé, surtout à Montréal, deuxième ville francophone du monde. Selon certaines statistiques canadiennes, les Canadiens français du Québec deviendraient minoritaires à partir de 2035. Il devient urgent d'agir et de résister à l'impérialisme culturel et linguistique anglo-américain avant qu'il ne soit trop tard. C'est

pourquoi nous avons fondé une association franco-québécoise pour la défense de la langue française et de la francophonie.

Nous organisons régulièrement des conférences et nous présentons des expositions. Nous intervenons auprès des élus et des médias. Nous participons à des manifestations culturelles dans les Hauts de France et dans d'autres régions. Nous éditons une belle revue francophone avec des articles historiques et linguistiques, sur la défense de la langue française et de la francophonie et les relations franco-québécoises.

Cette année, nous avons le projet de publier un ouvrage sur la situation de la langue française en France, au Québec et dans le monde francophone. Cet ouvrage historique et linguistique comportera en particulier un répertoire des anglicismes à éradiquer absolument comme *People, fashion-week, week-end, fake-news, mail, black-friday*, etc.

Dans le cadre de cet ouvrage, nous souhaitons également présenter les témoignages d'auteurs, de journalistes, d'enseignants, d'étudiants, de lecteurs, de responsables politiques et associatifs qui s'inquiètent de l'invasion grandissante de la langue anglaise et de la culture anglo-saxonne.

Nous vous invitons à nous faire connaître votre intérêt pour ce projet linguistique et votre témoignage sur la situation de la langue française et des mesures qui s'imposent pour protéger la langue de Molière et résister à l'anglicisation de la France, du Québec et du monde francophone.

Alain Ripaux, président de *Francophonie Force Oblige (FFO)*, historien, chercheur et conférencier. 345, rue de la Mairie, 60400 Appilly (Hauts-de-France). Courriel : ripauxalain@gmail.com - francophonie.ffo2018@laposte.net.

Le français pourrait-il supplanter l'anglais dans les institutions de l'UE ?

NDLR : Voici un échange intéressant (31/8) entre deux militants du français, membres d'ALF et responsables d'autres associations. M. De Poli écrit à Télérama pour dénoncer un scandaleux emploi de l'anglais dans un long titre d'article. Et M. Georges Gastaud, président de COURRIEL, lui répond. D'ailleurs, que l'anglais reste ou non une des langues officielles de l'Europe, en faire la langue unique ou bien commune signifierait que l'UE devient l'étouffoir des cultures de l'Europe.

Daniel De Poli : « Je me permets de vous écrire car j'ai été scandalisé par le titre *Why your kids are NULS (sic)*. En effet, ce titre est révélateur d'une grande ignorance car il est totalement ridicule de fustiger les jeunes Français pour l'ignorance d'une langue qui ne sera bientôt même plus une langue officielle de l'Union européenne. En effet, l'anglais va subir une perte de poids géopolitique terrible en Europe et perdre complètement son image de langue véhiculaire officielle de l'Europe, vu qu'elle disparaîtra des institutions européennes. Car l'Irlande a choisi l'irlandais comme langue de communication avec l'UE (plus de cent traducteurs ont été recrutés en octobre 2018 à cet effet), et Malte le maltais. Seul le Royaume-Uni a choisi l'anglais. Cela signifie que, lorsque ce pays sortira de l'UE, l'anglais perdra automatiquement son officialité, et cela au regard des articles 3 et 8 du règlement n° 1/1958, qui mentionnent clairement qu'un pays ne peut avoir qu'une seule langue de communication avec l'UE. Cette disparition est d'autant plus logique que, dans la nouvelle Union européenne qui naîtra cette année, le poids géopolitique de l'anglais sera

quasiment nul. Il ne sera plus la langue de communication d'aucun pays et ne sera parlé en tant que langue maternelle que par cinq millions d'habitants (les Irlandais). Il aura ainsi moins de locuteurs de langue maternelle que le hongrois ou le slovaque et a donc vocation à disparaître. Et le français est très bien placé pour reprendre le flambeau, vu que 80 % des employés de la Commission européenne connaissent déjà cette langue. Ainsi, la disparition de l'anglais profitera fortement au français, qui deviendra mécaniquement la langue véhiculaire au sein des institutions européennes, et par ricochet celle des Européens, car les trois capitales de l'Europe (Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg) sont francophones et la majorité des pays de l'UE fait partie de l'Organisation internationale de la Francophonie ou veut en faire partie. Voir la jolie carte suivante :

https://www.francophonie.org/IMG/pdf/carte_oif_autour_du_monde_380_270mm.pdf

L'enseignement du français va ainsi fortement se développer en Europe et, par ricochet, dans les zones limitrophes de l'Europe. [...] Le retour en force du français va également reposer sur les deux éléments géopolitiques suivants :

a) Le nombre de locuteurs du français dans le monde ne cesse d'augmenter et atteindra 700 millions en 2050, entre autres du fait de la démographie africaine et des progrès de la scolarisation. Peu de gens savent, par exemple, que le pays francophone le plus peuplé au monde n'est plus la France mais la République démocratique du Congo, avec 85 millions d'habitants (180 millions en 2050).

b) Selon l'Institut de conjoncture économique allemand de Cologne, la France supplantera l'Allemagne sur le plan économique au plus tard en 2035, grâce à sa croissance démographique. Cette enquête montre également que la population française devrait atteindre la barre des 78,9 millions d'habitants à l'horizon 2050 alors que celle de l'Allemagne ne dépassera pas 71,4 millions d'habitants :

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARCH-LIN25027parisnenilr0.xml/>

Le français va ainsi acquérir beaucoup plus de prestige, avec toutes les conséquences positives que l'on imagine sur son enseignement et même sur le budget de la France. Car je rappelle que l'hégémonie actuelle de l'anglais en Europe rapporte 10 milliards d'euros par an au Royaume-Uni. Voir l'entretien du professeur Grin : <https://www.letemps.ch/societe/2005/06/22/anglais-mauvaise-solution>. Ces 10 milliards, ce serait bien que ce soit la France qui les reçoive à l'avenir. »

2) Georges Gastaud lui répond : « Bravo pour votre courrier, même si vous avez certainement compris qu'en réalité les oligarques qui font la loi dans l'UE vont au contraire jouer leur va-tout en proposant que l'anglais devienne la langue **officielle** de l'UE, précisément (quel sophisme grossier !), en alléguant que, n'étant plus la langue officielle d'aucun État, l'anglais est « langue neutre » et peut donc devenir la langue véhiculaire de tous. Je sais que c'est odieux et ridicule, mais vous savez ce que dit tel Tonton flingueur sur « ceux qui osent tout »... Les eurocrates ne sont certes pas des « cons », mais ils savent faire l'âne pour avoir du son... et nous couper la langue. Mais je répète que, tactiquement, vous avez bien fait de répondre comme vous l'avez fait. »

Remarque linguistique...

De la part de M. Tartas / À l'attention de M. Cochet / À propos de *Greenwashing*

Monsieur Cochet, dans le numéro de *Présent* du 14 septembre 2019, en page 7, votre article parle de "greenwashing". C'est dommage. Un mot anglais, surtout s'il est contemporain, a toujours sa place dans un journal, au nom du devoir de diffusion des savoirs vers son lectorat. Mais en France, et à plus forte raison dans un quotidien militant

activement pour la civilisation française, l'ordre supposé et attendu voudrait voir la traduction française placée en premier, puis, discrètement, et entre parenthèses, voir suivre le terme anglais. Pour information, le Québec traduit "greenwashing" par "mascarade écologique". Mais des traductions concurrentes se rencontrent : "écoblanchiment" ou encore "lavage en vert". Merci de les faire exister. Remarque additionnelle : vous êtes loin d'être le seul à oublier la substitution d'un mot français à des anglicismes faciles à traduire. Ou au minimum oublier la juxtaposition des deux termes dans les deux idiomes. Cette anomalie se trouve donc assez régulièrement dans *Présent*. Avec une forte irritation chaque fois. À l'occasion de vos comités de rédaction, auriez-vous l'amabilité de sensibiliser vos consœurs et confrères sur ce point, fondamentalement anormal chez *Présent* ? Meilleures salutations. Jean Tartas

Parutions signalées

Les Bleus à l'âme de Daniel Ancelet

Daniel Ancelet est un poète discret. Il ne fait pas de bruit. La poésie est sans le moindre doute son domaine de prédilection. La parution de son 18^e recueil de poèmes *Les Bleus à l'âme* destiné, selon l'auteur, « à nous faire rêver par ces temps maussades » est aussi l'occasion de rappeler à ceux qui l'ignoraient, que son recueil de poèmes *Une flûte dans les bois* s'est vu décerner le prix Maïse Ploquin-Caunan par l'Académie française en 1989. De même, *À mots couverts* a reçu le prestigieux Prix des Trois Couronnes succédant ainsi à des grands de la littérature tels que Frédéric Beigbeder. Se souvient-on aussi que ce prix a compté parmi ses membres éminents Jean Rostand ou encore Pierre Benoît ? Les poèmes de Daniel Ancelet sont à l'image de l'homme qu'il est, tout empreints de modestie : charme et pudeur se mêlent à l'humour et parfois à l'actualité du moment. Ils ressemblent à la définition qu'il en donne lui-même :

« Un poème exemplaire,
Qu'il soit en bon français ou en mauvais latin,
Se fait en sertissant de règles de grammaire
La perle d'un chagrin ».

Et il n'est point étonnant alors que son cheminement personnel nous mène dans la clarté à celui auquel il voue une grande admiration : Paul-Jean Toulet.

« Quand j'avalerais mon ticket,
Pour rendre au ciel une âme pure,
Je me dirai dans un murmure
Quelques vers de Paul-Jean Toulet ».

Avec cette nouvelle partition, Daniel Ancelet nous réjouit encore car il demeure aux yeux de ses lecteurs « l'auteur qui mène son navire d'un océan de pleurs jusqu'au pont des sourires ».

Pour commander l'ouvrage, s'adresser à Daniel Ancelet, 138, avenue du Général-Leclerc, 78220 Viroflay ou par courriel : daniel_ancelet@yahoo.fr

Catherine Distinguin